

LES NOUVELLES d'AUBER

LE JOURNAL DE LA VILLE D'AUBERVILLIERS - N°65 - FÉVRIER 2023

Pour une ville durable



ÉDITO



Changez Aubervilliers, c'est anticiper les défis de demain et promouvoir un cadre de vie agréable et adapté à toutes et tous. C'est l'ambition de notre Stratégie ville durable pour Aubervilliers votée lors du Conseil municipal de décembre et présentée dans *Les Nouvelles d'Auber* (lire p.2-3-4).

Les actions que nous déployons sont variées et doivent s'appuyer sur de nombreux partenaires et l'implication de tous : réduction des déchets avec les entreprises du territoire, alimentation responsable, végétalisation de l'espace public, rénovation des équipements et des infrastructures ou développement des mobilités douces.

Depuis le 12 janvier, nous avons lancé une expérimentation avec Dott, dont le centre de maintenance est installé au parc Icade : 150 vélos électriques en libre-service sont disponibles pour limiter l'usage de la voiture. Des mesures incitatives ont été prises pour les agents de la Ville et les bénéficiaires du CCAS.

Je salue aussi l'engagement d'une entreprise qui a noué un partenariat privilégié avec le lycée Jean-Pierre Timbaud et ses élèves pour les préparer aux métiers de demain.

Karine Franclet

Maire d'Aubervilliers
Vice-présidente de Plaine Commune
Conseillère départementale

RETROUVEZ-NOUS WWW.AUBERVILLIERS.FR ET SUR   

50 actions pour une ville durable



» À l'initiative de l'association Aquacoop des enfants des centres de loisirs ont participé au « débitumage » et à la végétalisation d'une bande de trottoir devant l'école Edgar Quinet.

EN CHIFFRES

Vers davantage d'espaces verts

5 %

du territoire communal :
c'est la part actuelle
(insuffisante) d'espaces verts
ouverts au public (squares,
parcs, jardins partagés, stades)

14,72 ha

supplémentaires à l'horizon
2032 sont inscrits dans la
programmation de la Ville

7,7 %

du territoire communal :
c'est l'objectif de surface
occupée par les espaces
verts à terme

En s'appuyant sur une concertation avec les habitants et ses différents services, la Municipalité a élaboré une **stratégie Ville durable pour la période 2022-2030**. Ce plan d'actions pour améliorer le cadre de vie se veut **concret et transversal**. Un bilan d'étape des résultats sera établi chaque année.

Naï Asmar

« Un fil conducteur pour rendre la ville d'Aubervilliers plus verte, plus agréable à vivre et adaptée au défi du changement climatique. » Voici, résumé par Zakia Bouzidi, Adjointe au Maire déléguée à l'Environnement, au Cadre de vie et aux Circulations douces, l'esprit de la Stratégie ville durable présentée en Conseil municipal le 15 décembre dernier. Le texte fixe des objectifs, avec des critères mesurables de progression, et identifie une cinquantaine d'actions à mener. Des actions concrètes, locales, en accord avec les grands objectifs fixés au niveau européen en matière de climat et de protection du vivant : réduction de 55 % des émissions de CO₂ d'ici 2030 (c'est demain !), neutralité climatique en 2050, fin des véhicules thermiques (c'est-à-dire essence et diesel) en 2035, etc.

FEUILLE DE ROUTE

Cette stratégie prend le relais du plan d'action précédent, l'Agenda 21, arrivé à son terme. « La transversalité est au cœur de cette stratégie. Les impacts du Covid sur notre prise de conscience individuelle du changement climatique sont sans appel. Cependant, je souhaite que cette stratégie soit portée d'une seule voix, qu'elle soit collective. C'est dans ce cadre que l'ensemble des directions de la Ville ont été consultées,

un questionnaire a été soumis aux habitants via la plateforme citoyenne et un comité local des mobilités douces a été créé dès mai 2022 », détaille Zakia Bouzidi. Sa rédaction fait suite à la création, il y a un an, d'une Direction municipale spécialement dédiée au développement durable. « Depuis, nous avons rencontré chaque direction pour dresser un état des lieux, rassembler les idées, définir les besoins et faire des propositions concertées », explique Zakia Bouzidi. Ces propositions ont ensuite été synthétisées et regroupées en huit catégories, de la protection du climat aux mobilités douces en passant par la sensibilisation des agents, des élus et des habitants. « Il ne s'agit pas d'une feuille de route à mettre dans un tiroir, insiste Zakia Bouzidi. Un suivi sera effectué chaque année. D'ailleurs, la moitié des actions listées a soit commencé à être mise en œuvre, soit peut commencer à l'être rapidement. » Après l'ensemble des entretiens menés, l'état d'esprit est encourageant. « Les mentalités ont évolué. Il y a un consensus sur le constat et la nécessité d'agir. Tout le monde est sensibilisé », note Zakia Bouzidi. Ce consensus est également partagé par les habitants. Ils ont été 229 à répondre, du 9 au 30 novembre dernier, au questionnaire mis en place sur la plateforme

de concertation citoyenne, et ont largement exprimé le besoin d'une action renforcée. En tête de leurs priorités : des espaces plantés et arborés, des bâtiments publics rénovés et des actions de sensibilisation au développement durable (mobilités douces, éco gestes...) à destination de différents publics.

MOYENS D'ACTION

À partir de là, des objectifs et des moyens pour y arriver ont été identifiés. « Avec l'aménagement, nous disposons d'un levier d'action important. La Ville souhaite peser à différents niveaux pour, à la fois réduire les émissions de gaz à effet de serre responsables de l'élévation des températures dans les secteurs les plus émetteurs, et favoriser la végétalisation pour rendre les canicules estivales plus supportables. Car il faut à la fois penser à l'atténuation de notre impact sur l'environnement et s'adapter aux défis du changement climatique. Ces deux objectifs sont complémentaires et pris en compte dans les actions que nous voulons mettre en place », explique Zakia Bouzidi. La stratégie prévoit notamment de renforcer les exigences environnementales à différents échelons des projets en incitant par exemple les porteurs de projets d'aménagement à augmenter la

proportion d'arbres en pleine terre, à utiliser les matériaux les plus décarbonés possibles et à respecter les objectifs écologiques fixés dans la charte de construction neuve.

Il s'agit d'objectifs en cohérence avec l'organisation de la nouvelle direction Environnement, qui elle-même travaille en collaboration avec les équipes dédiées à l'aménagement et à l'urbanisme.

Les aménagements cyclables, la promotion de la marche et du vélo, l'accompagnement de la mise en place de la ZFE (Zone à faibles émissions) englobant le périmètre du Grand Paris, sont autant d'actions qui visent à améliorer la qualité de l'air. Le développement des espaces verts et la protection de la biodiversité sont également au programme. Des indicateurs concrets ont été définis pour effectuer un suivi annuel : mètres carrés végétalisés, déminéralisés, infrastructures de mobilités douces créées, tonnes de déchets valorisés ou recyclés, surfaces de bâtis rénovées énergétiquement ou encore, dans le parc municipal, nombre de véhicules polluants remplacés par des véhicules électriques. À quoi s'ajoute également le nombre de personnes – habitants, agents, élus – formés ou sensibilisés.

La stratégie Ville durable détaillée par thématiques

Changement climatique



Les cours Oasis

Petit à petit, les cours de récréation de la ville vont être transformés en cours Oasis. Il s'agit d'espaces végétalisés, pensés pour apporter ombre et fraîcheur et limiter l'impact, sur les enfants et les équipes pédagogiques, des températures caniculaires de plus en plus fréquentes. Les cours des écoles élémentaires

Albert-Mathiez et Curie-Langevin ont été les premières, cette année, à effectuer leur mue. Après des travaux l'été dernier, du nouveau mobilier est arrivé à la Toussaint et des arbres ont été plantés à Noël. Les cours devraient être prochainement terminées. Montant des travaux : 1,6 million d'euros. Cette année, ce sera au tour des écoles Jean-Jaurès et Firmin-Gémier. La Stratégie ville durable prévoit la rénovation de deux cours d'écoles par an.



» Pour lutter contre les épisodes de canicule, les cours Oasis constituent un moyen efficace pour apporter ombre et fraîcheur.

Transports et mobilités douces



Des ateliers pour se remettre en selle

Le dicton populaire prétend que savoir faire du vélo, cela ne s'oublie pas. Il faut pourtant parfois un petit coup de pouce pour prendre confiance et identifier les bonnes habitudes à bicyclette en ville. C'est pourquoi la Municipalité a mis en place des ateliers de remise en selle : huit sessions d'apprentissage du vélo ont été organisées en 2022, totalisant

plus de 80 participants. L'initiative se poursuit en 2023. La Ville organise aussi des balades de découverte du patrimoine ou des jardins partagés. Elle réfléchit aussi à mettre en place, dès cette année, une aide financière pour l'achat d'un vélo mécanique. Autre nouveauté, depuis le 12 janvier dernier, l'opérateur Dott a signé une convention avec la Ville pour déployer ses vélos électriques en libre-service sans borne, accessibles via une appli sur smartphone (voir page 5). Dans le même temps, huit bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées.



» Les cours de vélo pour adultes ont permis à des dizaines d'Albertivillariens de se (re)mettre au vélo.

Énergies renouvelables et performance énergétique des bâtiments



Diagnostic énergétique

La performance thermique des bâtiments est un levier d'action important en matière de réduction des émissions de CO₂. C'est pourquoi la Municipalité lance cette année un diagnostic énergétique de son patrimoine bâti. L'objectif est de se doter d'un plan d'action sur la rénovation des bâtiments de la Ville. Dès 2022, de gros travaux de rénovation énergétique ont été menés, notamment sur le groupe scolaire Marc-Bloch,

l'école Francine-Fromont, le gymnase Manouchian et la Maison pour Tous Henri-Roser. Ces travaux viennent s'ajouter au plan de sobriété énergétique mis en œuvre par la Ville, qui consiste à baisser la température intérieure en période de chauffage (hors écoles et équipements sportifs) et à repenser l'organisation et la logistique des événements. Du côté des équipements à venir (nouveau gymnase Guy-Môquet, futur centre aquatique olympique), ils sont pensés dès leur conception pour être peu énergivores.



» Toutes les cantines des écoles seront prochainement équipées de bacs de tri pour les déchets alimentaires et les emballages.

Gestion des déchets



Tri et bac à compost

L'année 2023 devrait être celle du passage au tri généralisé dans toutes les écoles de la ville. D'ici septembre, elles seront équipées pour, côté cantines, trier les déchets alimentaires et les emballages, côté

classes et bureaux, récupérer les déchets recyclables. Le tout sera collecté et revalorisé. De plus, des bacs à compost seront mis en place dans les écoles, tout comme dans les Ehpad ou au sein des jardins partagés dans les quartiers. C'est déjà le cas au jardin Espérance, tandis que d'autres verront le jour. Les habitants pourront y déposer leurs déchets alimentaires (épluchures, coquilles d'œufs...) pour produire naturellement de l'engrais pour les plantations. Enfin, une réflexion est en cours pour valoriser les déchets des commerçants et les emballages alimentaires de vente à emporter.

Espaces verts et protection de la biodiversité



De nouveaux jardins

C'était la préoccupation majeure exprimée par les habitants lors de la consultation citoyenne en ligne organisée en novembre dernier : renforcer la part des espaces verts en ville. À Aubervilliers, commune particulièrement dense et minéralisée, l'objectif est donc d'identifier de nouveaux espaces qui peuvent être végétalisés tout en sécurisant ceux qui le sont déjà. Plusieurs jardins ont été créés l'année dernière : le jardin Espérance

rue des Écoles et le jardin Sonthonax dans la rue du même nom. De plus, d'un côté de la rue Edgar Quinet, un « débitumage » participatif organisé par l'association Aquacoop en novembre 2021 a permis la mise en place de 70 m² de bandes plantées le long de la chaussée. L'initiative se poursuit cette année de l'autre côté de la rue. Des « débitumages » de portions des rues Paul-Bert (face à l'école), du Buisson et Ernest-Prévoist sont envisagés. Un nouveau jardin verra le jour rue Henri-Barbusse sur un terrain du département. Un suivi annuel en mètres carrés des espaces végétalisés sera effectué.



» Le jardin Espérance, rue des Écoles, dispose d'un composteur de bio-déchets à disposition des habitants du quartier.

Administration exemplaire



Le Forfait mobilités durables

On imprime trop de papier, on ne trie pas assez, on stocke trop de données numériques sur les serveurs, on utilise trop la voiture... Au sein de l'administration aussi, des efforts peuvent et doivent être menés pour limiter l'empreinte carbone. La Ville a d'ores et déjà adopté un Plan de déplacement d'administration (PDA) afin d'accompagner les agents qui veulent être moins dépendants de leur voiture pour leurs trajets domicile-travail. Pour les inciter à privilégier d'autres modes de transport plus écologiques, elle a mis en place depuis juin 2022 un Forfait mobilités durables qui offre aux agents de la Ville une prise en charge partielle des frais de déplacements à vélo, en trottinette ou en covoiturage. De plus, un tarif préférentiel a été proposé aux agents municipaux pour la location des vélos électriques Dott tout juste déployés sur la commune. Enfin, la Ville a fait diagnostiquer tout son parc automobile et va remplacer, d'ici janvier 2024, 47 véhicules sur 131, non conformes aux Crit'Air 2 à 5 définis par la ZFE (Zone à faibles émissions) du Grand Paris.

» Les agents de la Ville bénéficient d'incitations à privilégier d'autres modes de transport plus écologiques pour leurs trajets domicile-travail.



Sensibilisation à l'environnement

Ateliers pédagogiques

Enfants, adultes, habitants, agents, élus... Tout le monde est concerné par les actions de sensibilisation, afin que le changement soit l'œuvre de tous. Dans les écoles, les cours Oasis permettront d'organiser des temps pédagogiques autour de la nature et du végétal. Le 17 janvier dernier, élus et agents ont été conviés à un atelier de sensibilisation aux enjeux environnementaux organisé en Mairie

par l'association La Fresque du climat. Ensemble, de manière collaborative, ils ont assisté à une présentation des mécanismes du changement climatique tels qu'expliqués dans les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). À ceci s'ajoutent, entre autres, les ateliers vélo évoqués, et l'organisation d'autres événements auprès du grand public.



Alimentation durable

Des repas de qualité

La Ville a rejoint l'année dernière le réseau Vrac qui regroupe des achats de produits alimentaires et d'hygiène issus de l'agriculture paysanne. Le projet, piloté par les Maisons pour Tous, devrait permettre bientôt aux habitants qui le souhaitent d'avoir accès aux produits proposés. À l'école, les enfants auront accès à des repas de meilleure qualité après la sortie du Syndicat intercommunal Siresco, validée par le Conseil municipal en juin dernier, et la reprise en main par la Municipalité du cahier des charges concernant les repas servis.



» La sortie du Siresco, actée en Conseil municipal, va permettre aux enfants des écoles de bénéficier de repas de meilleure qualité.

» Pour toutes questions, écrivez à : direction.environnement@mairie-aubervilliers.fr
Vous pouvez retrouver les 8 thématiques de la stratégie Ville durable sur le portail Internet de la Ville (www.aubervilliers.fr), rubrique Cadre de vie.

Des vélos électriques en libre-service

C'est une première pour une commune de petite couronne parisienne ! L'opérateur de micromobilité partagée Dott a mis à la disposition des Aubervilliersiens

150 vélos électriques. Une initiative qui concrétise les **engagements pris par la Municipalité** en matière de recours aux mobilités douces.

Après Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux ou encore Grenoble, la start-up franco-néerlandaise Dott, présente dans une quinzaine de grandes villes d'Europe (Bruxelles, Milan, Cologne...), déploie sa flotte de vélos à assistance électrique en libre-service à Aubervilliers. Le 12 janvier dernier, la Ville a signé une convention avec l'opérateur et Karine Franclet, Maire d'Aubervilliers, a inauguré le service, aux côtés de Zakia Bouzidi, Adjointe au Maire déléguée à l'Environnement et aux Circulations douces, et Damien Bidal, Adjoint au Maire délégué aux Transports.

SIMPLICITÉ D'UTILISATION

Depuis trois semaines, 150 vélos sont déployés à travers la ville, répartis sur 60 zones de stationnement obligatoire équipées en arceaux pour ranger les véhicules. Après avoir téléchargé l'application dédiée, les usagers peuvent repérer les emplacements des vélos disponibles, ainsi que les lieux où il est possible de les garer. Dott privilégie ces zones de parcage par rapport aux bornes de paiement, d'attache et de rechargement, en soulignant leur utilisation facile et rapide : le verrou intégré à la roue arrière évite d'avoir à attacher son deux-roues. Les batteries amovibles sont

changées par les équipes de l'opérateur qui se relaient 7 jours sur 7.

Pour louer un vélo, les usagers doivent flasher le QR code qui se trouve sur la fourche du véhicule. Le déblocage coûte un euro. Le paiement se fait via l'application et offre plusieurs possibilités (carte bancaire, Apple Pay, PayPal...). L'utilisation est ensuite facturée 25 centimes la minute. Des forfaits existent également pour un simple trajet aller-retour ou pour 30 déplacements échelonnés sur 30 jours. Les agents de la Ville peuvent bénéficier de tarifs réduits. Un tarif solidaire est également appliqué aux personnes qui remplissent certaines conditions de ressources et inscrites au CCAS.

Si le service de vélos électriques Dott est nouveau à Aubervilliers, la présence de la start-up sur la ville remonte elle à janvier 2022. L'entreprise a implanté son centre opérationnel au sein du parc Icade. 30 salariés y assurent la gestion et la maintenance de la flotte. Cette présence a bien sûr favorisé le développement du partenariat entre la Ville et l'opérateur.

RÉDUIRE LA POLLUTION

Dott se donne pour mission principale de rendre la mobilité douce accessible à tous. Cette préoccupation correspond aux ambitions de la Municipalité en matière de



» 150 vélos à assistance électrique ont été déployés sur la commune à titre expérimental.

préservation de l'environnement et d'incitation à la pratique des mobilités actives (déplacements qui impliquent une activité physique). L'objectif ? Réduire l'impact environnemental en proposant un mode de transport durable et économique. « La Ville a fait de l'amélioration de la qualité de l'air un axe majeur de sa politique, précise Zakia Bouzidi. Le service de vélos partagés sans station contribue au développement de la pratique cycliste et rejoint l'action de la Ville dans ce domaine. Un grand nombre d'Aubervilliersiens n'ont pas de voiture et se déplacent à pied ou utilisent les mobilités douces ».

PRÉVENIR LES INCIVILITÉS

Au quotidien, comment la cohabitation entre piétons et cyclistes se fera-t-elle ? Un encombrement des trottoirs est-il à craindre ? La convention signée entre Dott et la Municipalité est accompagnée d'une charte de bonne conduite afin de fixer les règles en matière de stationnement, de maintenance des véhicules et de régulation de la flotte. D'autre part, la Ville a pris les devants en interdisant la circulation dans certaines zones, comme le parc Stalingrad ou le cimetière, et en limitant la vitesse de circulation des vélos dans d'autres zones (les marchés de la ville, par exemple). Enfin, le stationnement est, par ailleurs, interdit aux abords du canal Saint-Denis.

Pour prévenir les vols et les dégradations, Dott a mis en place un système de traçage par GPS. Le service technique de l'opérateur assure le suivi et la maintenance des deux-roues. À titre d'exemple, le pourcentage des vélos vandalisés à Paris sur une année représente moins de 0,5 % de l'ensemble de la flotte déployée dans la capitale.

PHASE DE TEST

« Il s'agit d'un lancement à titre expérimental », précise la Ville qui se donne un an pour tester ce service et en mesurer l'attrait auprès des usagers. Elle prendra la décision de prolonger ce partenariat si la phase d'essai se révèle concluante. Le lancement de ce service à Aubervilliers est un peu différent de celui mis en place à Paris. « Nous avons tenu à ce que ce dispositif tienne compte des réalités locales. Seuls les vélos électriques sont disponibles à Aubervilliers, pas les trottinettes. Nous avons par ailleurs fait le choix d'utiliser des arceaux existants sans créer de zones de stationnement dédiées, comme à Paris. Enfin, la Ville a souhaité que le partenariat avec Dott permette d'établir un lien avec les acteurs locaux en matière d'insertion par la participation aux job dating de la Mission locale ou par la mise en place d'une tarification solidaire », conclut Zakia Bouzidi.



» Le 12 janvier dernier, Karine Franclet, Maire d'Aubervilliers, a signé une convention avec l'entreprise de micromobilité Dott.

Les nouveaux défis d'Auber Appli



EN CHIFFRES

(depuis le lancement en février 2022)

5 000

Nombre de téléchargements de l'application

9 867

signalements reçus en 2022 (tout confondu)

8 954

problèmes résolus

524

problèmes encore en cours de résolution

389

signalements qui ne concernent pas les services municipaux

En février 2022, la Municipalité lançait Auber Appli. Une **application simple et intuitive** pour **signaler en quelques clics** les dépôts sauvages, les problèmes d'insalubrité, de stationnement ou encore les troubles à l'ordre public.

Bilan après un an d'utilisation.

Marc Godin

L'année dernière, lors du Conseil municipal de février, le Maire, Karine Francllet, annonçait le lancement d'Auber Appli, une nouvelle application destinée aux Albertivillariens. Collaborative, à la fois gratuite et intuitive, cette dernière permet aux habitants, de façon extrêmement simple, de signaler un problème ou de s'informer. Très complète, Auber Appli est composée de six fonctionnalités. La plus importante, « Faire un signalement », propose de choisir entre différentes thématiques dont Sécurité et incivilités, Stationnement, Propreté... L'utilisateur peut alors illustrer son signalement par une photo, décrire un problème, faire part d'une nuisance. Il est alors notifié par mail de la prise en compte de sa demande, puis de l'avancée de son traitement par les services municipaux. C'est la fonctionnalité la plus simple et la plus rapide pour entrer en contact avec les services dédiés de la Ville. Mais Auber Appli en propose également d'autres comme « Quand déposer vos encombrants ? », « Dates des prochaines grandes lessives », « Votre mairie », « Numéros d'urgence » ou encore « Suivez-nous » qui permet aux habitants d'accéder aux comptes Facebook, Twitter et Instagram de la Ville.

En un an, l'application a été téléchargée plus de 5 000 fois et un service dédié a été créé en septembre 2022 pour répondre aux nombreux signalements. « Auber Appli est un outil moderne, rapide et surtout qui offre l'avantage de la traçabilité. Si une personne rencontre un problème, Auber Appli lui permet de garder la trace de sa demande, de la photo transmise, de la date, de l'heure... La Municipalité se doit de donner une réponse », assure Patricia Cangemi, responsable de l'application. « La plus grande difficulté est d'identifier le ou les acteurs les mieux à même de prendre en charge le signalement : le département, Plaine Commune, un bailleur social, Enedis, etc. »

Le deuxième avantage de cette appli est d'offrir une solution rapide et réactive aux Albertivillariens. Des tags, des encombrants ou des gravats dans la rue, une nuisance, une voiture mal garée, un problème d'insalubrité, un acte de petit vandalisme, des incivilités ? En quelques clics, le problème est signalé. Le service Auber Appli les tiendra au courant de l'avancée et surtout de la résolution de leur problème.

Enfin, la proximité est également un atout indéniable de l'appli. « Auparavant, quand un habitant signalait qu'un arbuste

empiétait sur son terrain, il appelait Plaine Commune qui répondait par courrier, explique Patricia Cangemi. Désormais, un agent se rend sur place, constate le problème, et donne des explications à la personne concernée. C'est un vrai gain de temps et d'efficacité. »

Grâce à ce dispositif sur leur téléphone, les Albertivillariens se réapproprient l'espace public : ils sont acteurs de l'amélioration de leur qualité de vie. Les retours des utilisateurs sont largement positifs. « La majorité des habitants apprécie de pouvoir disposer de cet outil. Certaines personnes sont très actives et nous font part de nombreux signalements, notamment sur les graffitis », confirme Solène Da Silva, conseillère municipale en charge du dispositif Auber Appli.

LA SÉCURITÉ EN QUESTION

La sécurité, préoccupation majeure des habitants et priorité de la Municipalité, constitue l'un des principaux enjeux de l'application. Cette thématique est gérée directement par la Police municipale (PM). « Les signalements arrivent sur la plateforme Auber Appli où ils sont pris en charge. Au niveau de la PM, nous traitons exclusivement ce qui relève de nos missions de sécurité, notamment les regroupements de jeunes, les tapages, les incivilités, etc. Nous nous déplaçons alors dans les meilleurs délais. En cas d'urgence, nous recommandons néanmoins aux usagers de nous contacter par téléphone », prévient David Ruelen, chef de la Police municipale. Les signalements sont variés : des individus qui traînent dans les parties communes des logements sociaux, d'autres qui font des grillades dans des Caddies, de la mécanique sauvage sur la voie publique, de la vente de cigarettes à la sauvette...

Une fois le signalement reçu, il passe

par plusieurs étapes de traitement : « En cours » si l'intervention nécessite plusieurs passages de la police, « Non traité » si la PM n'a pas encore pu s'y rendre, ou « Transféré » si le problème ne relève pas de leur compétence. Enfin, l'appli indique à l'utilisateur « Terminé » lorsque le problème est résolu.

Pour ce qui est du stationnement gênant, les signalements sont adressés directement au service des ASVP (agents de surveillance de la voie publique). « Un équipage dédié se déplace in situ et rend compte de la situation. Soit le véhicule mal garé n'est plus là, soit il est verbalisé. Nous avons mis en place une brigade fourrière. En un an, pas moins de 2 000 véhicules ont été enlevés », détaille David Ruelen.

Tout cela concourt à faire d'Aubervilliers une ville plus sûre, plus propre, grâce à une application amenée à évoluer pour offrir à tous les Albertivillariens un cadre de vie encore plus agréable.

AUBER APPLI FÊTE SON 1^{ER} ANNIVERSAIRE

Pour fêter le premier anniversaire de l'application Auber appli, la Municipalité organise un événement spécial **samedi 11 février, de 9 h à 12 h, place de l'Hôtel-de-Ville**. Venez nombreux fêter Auber Appli et rencontrer les élus. Café et viennoiseries seront offerts aux personnes présentes. Ambiance festive en musique avec des ballons, des goodies et du pop-corn garantie !

Auber Appli par ceux qui la gèrent et par ceux qui l'utilisent

Si la Ville peut s'enorgueillir du succès d'Auber Appli après un an d'utilisation, c'est grâce aux **services municipaux qui se mobilisent** pour répondre aux signalements et résoudre les problèmes.



Françoise Baulot, habitante

« La propreté d'Aubervilliers, j'y tiens »

J'ai 65 ans, je suis impliquée dans le quartier Montfort-Péri. J'avais pour habitude d'appeler la Mairie quand les choses n'allaient pas. J'utilisais déjà l'appli de Plaine Commune, mais Auber Appli est très simple, très intuitive. De plus, je suis maintenant tenue au courant de la résolution du signalement.

Je marche beaucoup dans Aubervilliers et ne comprends pas que l'on jette ses déchets par terre alors qu'il y a des poubelles partout et une déchèterie gratuite. C'est quand même plus sympa d'habiter une ville propre. La propreté d'Aubervilliers, j'y tiens car j'aime ma ville. Maintenant, dès que je vois un dépôt sauvage, j'utilise l'appli et prends une photo. C'est simple, rapide. Souvent, quand je vais au marché du Centre, entre le moment où j'envoie la photo et celui où je rentre du marché, le dépôt sauvage a été enlevé et tout a été nettoyé en l'espace d'une heure, une heure et quart, au pire le lendemain. Mon signalement a servi à quelque chose.



Alain Fretun, habitant

« J'aime l'idée de contribuer à la propreté de ma ville »

J'ai découvert cette application l'année dernière, grâce aux *Nouvelles d'Auber*. Elle est aussi facile à installer qu'à utiliser. J'ai 77 ans, je marche beaucoup et repère des choses dans les différents quartiers...

Je signale surtout les problèmes de voirie, de mobilier urbain, quand un potelet, une barrière ou un panneau de signalisation est endommagé, arraché. Pareil pour la propreté, quand je vois une rue sale, je la signale. C'est extrêmement rapide. C'est devenu un réflexe. Quand j'effectue un signalement le matin pour des encombrants ou des sacs de gravats, c'est réglé l'après-midi et je reçois un mail de confirmation. J'envoie aussi des alertes pour des voitures mal stationnées ou des épaves.

Je suis comblé par cette application et j'aime l'idée que j'améliore le bien vivre ensemble. Mais le problème est endémique et il faudra sans doute attendre plusieurs années pour constater des améliorations significatives. L'appli va dans le bon sens, mais il faudrait peut-être aussi éduquer, sensibiliser les plus jeunes...



Guillaume Hadj-Larbi, gestionnaire d'Auber Appli

« Je concours au bien-être des Albertivillariens »

L'application a un an et nous nous sommes structurés avec un service dédié. Avec Patricia Cangemi, nous en sommes les gestionnaires. Nous recevons tous les signalements sur un ordinateur ou sur le téléphone, nous effectuons un tri selon le domaine concerné : propreté, voirie, hygiène, éclairage, eau, égouts... puis, nous faisons suivre le signalement aux services concernés. Par exemple, si un usager signale une panne électrique, nous appelons le personnel d'astreinte pour réparer la panne. S'il s'agit d'une armoire de raccordement à la fibre, nous contactons Orange. Si des lumières sont restées allumées dans un de nos bâtiments fermés (comme une école par exemple), nous intervenons. Si c'est un problème de propreté comme un dépôt sauvage, nous faisons suivre le signalement au service Propreté pour qu'ils interviennent au plus vite. Dans le cas d'un habitat insalubre ou de la présence de rats, la tâche incombe au service Hygiène. Un stationnement gênant relève des missions de la Police municipale. Je me déplace aussi pour vérifier certains signalements et me rapprocher des usagers.

J'ai l'impression de concourir au mieux-être des Albertivillariens. Rendre ma ville plus propre, plus sûre et aider les gens, c'est vraiment important pour moi.



Stéphane Fernandes, directeur du service Hygiène

« Nous essayons d'intervenir le plus rapidement possible »

Nos missions concernent l'hygiène alimentaire, les nuisibles, les bâtiments insalubres, le saturnisme infantile, le bruit, l'environnement... Nous sommes une vingtaine de personnes dans le service : inspecteurs d'hygiène, architectes, conducteurs de travaux... Tous les matins, plusieurs d'entre nous se connectent à l'appli. Nous recevons des signalements pour des chiens ou des chats errants ou des animaux morts. Les habitants nous contactent aussi pour signaler un animal coincé quelque part ou perdu.

Nous traitons également les nuisibles, les rats, les souris, mais uniquement dans les bâtiments communaux. Les résidences privées relèvent de la responsabilité de leurs propriétaires. Sur les questions d'hygiène alimentaire, nous travaillons en partenariat avec la Police municipale. Nous recevons les signalements d'habitants qui ont acheté des produits dans une boulangerie, une boulangerie ou tout autre commerce de bouche et qui ont été malades. Nous effectuons des contrôles réguliers de restaurants et pouvons être amenés à en ordonner la fermeture si les conditions sanitaires menacent la santé des clients. Nous intervenons aussi sur les bâtiments insalubres lorsqu'il y a un risque d'effondrement. Nous sommes tous les jours en alerte. Nous essayons d'intervenir le plus rapidement possible, en étant pertinent.

CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ

5 885
problèmes résolus

120
problèmes encore en cours de résolution

24
signalements en attente de traitement

105
signalements transférés
(le signalement concerne un problème qui n'entre pas dans les missions de la PM)



» Les agents de la Police municipale et l'équipe d'Auber Appli au service des usagers de l'application.

Une maison des projets mobile pour la rénovation urbaine

Deux quartiers d'Aubervilliers ont été sélectionnés par l'Agence nationale de renouvellement urbain (ANRU) pour être **renovés en profondeur**. Pour inciter les habitants à prendre part à cette transformation, la Ville a opté pour une solution innovante : une **maison des projets mobile**.

Le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), établi par l'ANRU en 2014, intègre les quartiers Émile Dubois-Maladrerie et Villette-Quatre-Chemins. À ce titre, ces deux Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) bénéficieront d'une transformation profonde destinée notamment à éradiquer l'habitat indigne, à diversifier les logements pour favoriser la mixité sociale, à réhabiliter des logements sociaux, à construire des équipements publics, à aménager des espaces verts pour améliorer la qualité de vie, à redynamiser le développement économique et à accompagner la transition écologique et énergétique. 332 millions d'euros (dont 142,6 millions d'euros de subventions apportées par l'ANRU) seront consacrés à cet ambitieux programme. Durant la première phase dite « de préfiguration », la Ville a mis en place des initiatives pour impliquer les habitants de ces quartiers (réunions publiques, animations locales, ateliers ciblés). À terme, elle devra disposer d'une maison des projets qui permettra aux citoyens de s'informer, d'échanger avec les différents acteurs de cette rénovation et de co-construire leur futur quartier. En attendant la mise en place de cette structure, la Ville a choisi de s'équiper d'un dispositif mobile qui lui permettra d'aller à la rencontre des habitants. « Les gens éprouvent souvent un sentiment d'abandon ou se plaignent à juste titre d'un manque d'informations sur les projets d'aménagement qui les impactent pourtant directement. Forte d'une volonté de transparence et d'être au plus proche des habitants, la Municipalité a fait le choix de déployer une structure mobile qui présente l'avantage de toucher un public qui ne participe habituellement pas aux réunions publiques. Désormais, nous allons être présents en bas de chez eux, au cœur de leur quartier, avec un outil visible par tous ! », s'enthousiasme Miguel Monteiro, Adjoint au Maire délégué à la Citoyenneté et à la Démocratie locale.

UN OUTIL EXPÉRIMENTAL

Pour mener à bien ce projet, le service de la Démocratie participative et du Développement durable a lancé un marché public. La société Picnic a été choisie. C'est une startup fraîchement installée à Aubervilliers qui conçoit, fabrique et commercialise des kiosques mobiles, modulables et autonomes (voir ci-contre). La maison des projets mobile, habillée d'une signalétique spécifique pour être immédiatement identifiable par les habitants, sera entièrement équipée (éclairage, écran, tablette connectée, réfrigérateur) et autonome en électricité grâce à des panneaux solaires. Elle offrira ainsi un espace de convivialité, complémentaire à sa mission d'informations. Cet outil moderne et novateur permettra à la Démocratie participative de sillonner les différents quartiers pour informer les habitants, organiser des ateliers de concertation et échanger avec les citoyens sur les projets de rénovation programmés. « Ce kiosque est un outil de proximité qui vient compléter les dispositifs de démocratie participative existants comme la

plateforme citoyenne ou les réunions d'équipes de quartier. Nous avons une volonté forte de donner encore plus la parole aux habitants car c'est avec eux que nous voulons construire la ville de demain », affirme Miguel Monteiro.

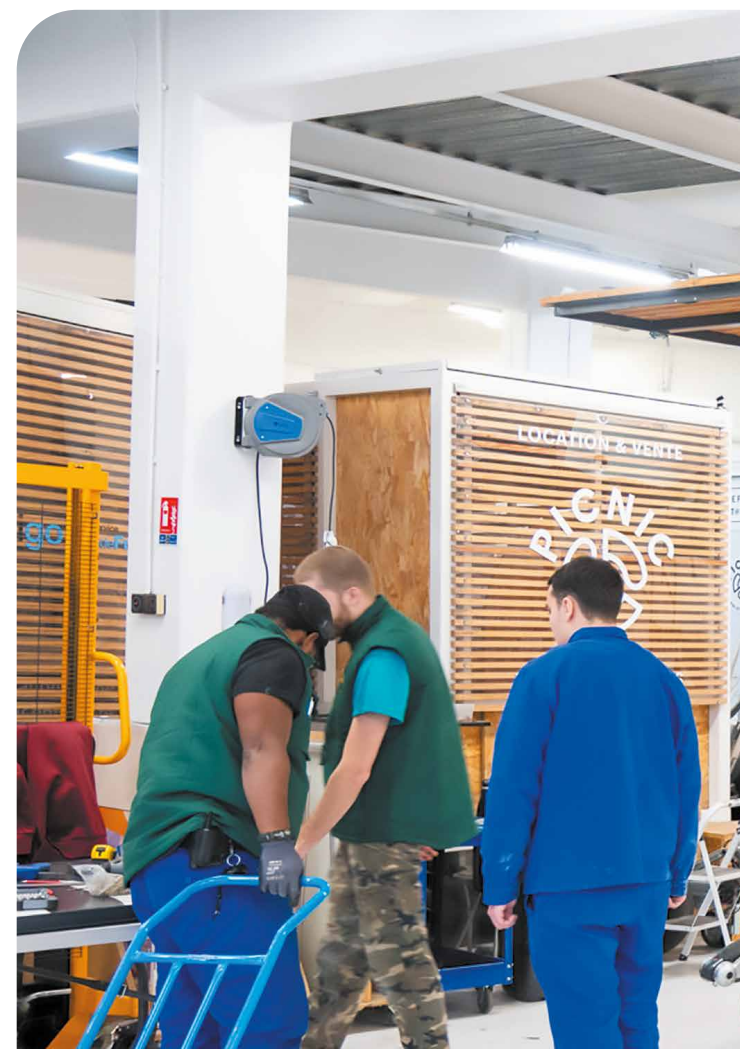
ORGANISER LA CONCERTATION

Pour animer le kiosque et susciter un dialogue constructif avec les habitants du quartier, la Ville travaillera sur les modalités de participation du grand public et sur les outils de communication avec tous les acteurs qui interviennent dans le cadre de ce grand chantier de transformation des quartiers : le service de la Démocratie locale, Plaine Commune qui pilote le programme de rénovation, l'Office public de l'habitat (OPH) d'Aubervilliers qui en sera le principal bénéficiaire, les aménageurs, les urbanistes, les élus, etc. La maison des projets mobile sera présente au moins une journée par semaine dans l'un des deux quartiers pour répondre aux questions et présenter la cartographie du futur quartier. Dans un premier temps, elle aura principalement un rôle d'information avec des échanges individuels autour d'un café ou des présentations collectives devant le kiosque mobile comme par exemple l'exposé détaillé d'un ensemble d'habitations par un aménageur. « Les grandes lignes des projets ont été concertées lors de réunions publiques où chacun a pu s'exprimer. Elles sont aujourd'hui définies dans le NPNRU mais beaucoup de choses sont encore à co-construire avec les habitants : l'aménagement des espaces publics, les aires de jeux, les squares et jardins, les moyens d'améliorer le cadre de vie, etc. », assure Miguel Monteiro.

ENJEU PÉDAGOGIQUE

Faire le choix d'une maison des projets mobile est non seulement atypique mais représente un pari audacieux. Il vise à attirer des nouveaux publics vers la participation citoyenne au débat public et à toucher les habitants des deux quartiers concernés quand une maison des projets fixe ne touche que les habitants du quartier dans lequel elle est implantée. Un kiosque au milieu d'un quartier intrigue, attire les curieux et permet de recueillir beaucoup plus efficacement la parole des gens. « Aller à la rencontre des citoyens permet aussi de couper court aux rumeurs. Si le service public n'est pas présent dans les quartiers, des rumeurs apparaissent pour affirmer que tout sera détruit, que tout le monde sera délogé, que tout sera bétonné, etc., ce qui n'est absolument pas notre volonté, ni notre projet. Notre kiosque mobile nous permettra, au contraire, d'être présents partout pour délivrer les vraies informations et rassurer les habitants. Nous partageons avec eux la volonté d'une ville toujours plus attractive », complète Miguel Monteiro.

Michaël Sadoun



» Modélisation en 3D de la future maison des projets mobile d'Aubervilliers.



EN CHIFFRES

332 millions d'€

C'est le coût total de la rénovation des deux quartiers

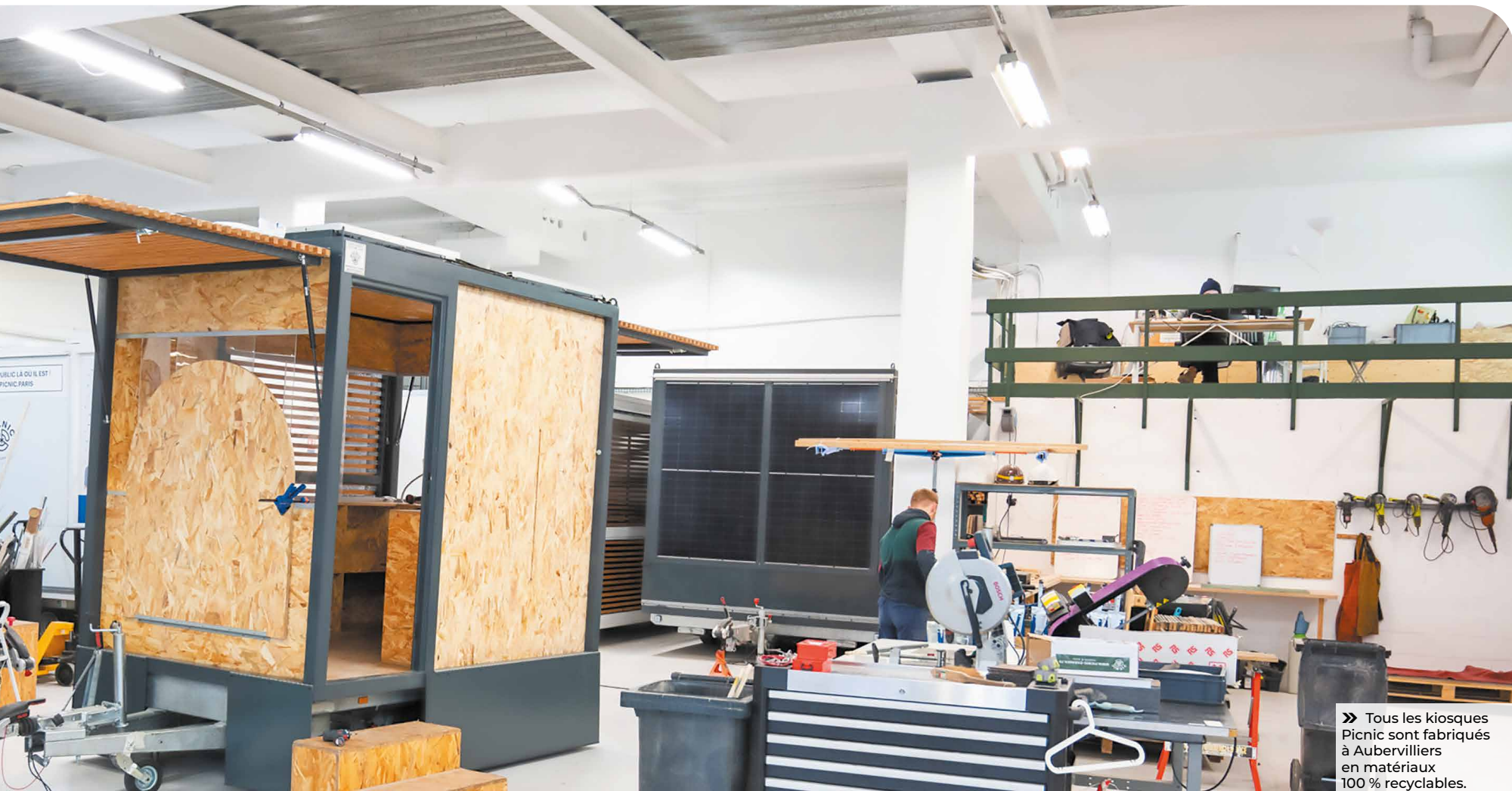
142,6 millions d'€

C'est la subvention accordée par l'ANRU

60 000 €

C'est le coût d'acquisition de la maison des projets mobile

Picnic, une startup en forte croissance à Aubervilliers



» Tous les kiosques Picnic sont fabriqués à Aubervilliers en matériaux 100 % recyclables.

Picnic est un **fabricant français de kiosques mobiles** et écoresponsables. Cette jeune entreprise française, installée à Aubervilliers depuis seulement quelques semaines, a été choisie par la Ville pour **fournir la future maison des projets mobile**.

La chaîne d'assemblage des véhicules mobiles Picnic est installée dans un vaste hangar de 1 000 m² situé au 32 rue du Goulet, à Aubervilliers. C'est ici que cette petite PME de quinze salariés fabrique, assemble, équipe et personnalise pour chaque client des kiosques innovants, modulables, autonomes en énergie grâce à des panneaux solaires, et utilisables par n'importe qui. « Avec deux amis, nous avons constaté les nombreux problèmes inhérents à l'installation d'espaces éphémères de plein air qui nécessitent une logistique lourde pour le transport, le montage et le démontage des kiosques, sans parler de la pollution des groupes électrogènes au diesel qui les alimentent en électricité. Nous avons eu l'idée de proposer des solutions mobiles légères, durables, grand

public, des véhicules qui se déploient instantanément comme une nappe de pique-nique », explique Raphaël Brochard, cofondateur et président de la société.

DE L'ÉPHÉMÈRE AU DURABLE

Si Aubervilliers a fait le choix de s'équiper d'un kiosque Picnic, c'est avant tout en raison de cette simplicité d'utilisation qui permet de réaliser un gain de temps considérable pour déplacer et installer la structure. Le kiosque est convoyé sur le lieu de son implantation du jour simplement accroché à l'arrière d'une voiture. « L'utilisateur s'épargne plus de 2 heures de manutention par jour », précise Raphaël Brochard. Le petit modèle qui servira de maison des projets à

la Ville d'Aubervilliers peut accueillir jusqu'à quatre personnes. Il est élégant, fabriqué en pin maritime vernis et ignifugé, et équipé de panneaux photovoltaïques sur la toiture qui délivrent une puissance électrique de 800 watts, ce qui lui confère une autonomie de plusieurs jours. Il peut aussi être raccordé à un point de recharge électrique. Sa modularité le rend utilisable par d'autres services de la Ville lorsque le service de la Démocratie participative et du Développement local ne s'en sert pas. Il offre aussi une surface utile pour y apposer des supports de communication (affiches, panneaux d'exposition...). Tous les véhicules sont fabriqués en cycle court avec des matériaux recyclables. En 2020, Picnic a reçu le trophée des Défis RSE (Responsabilité sociale et environnementale) dans la catégorie Startups pour son engagement écoresponsable.

IMPLANTATION LOCALE

Grâce à ses produits innovants et à une chaîne d'assemblage souple qui lui permet de manufacturer ses véhicules en zone urbaine, la société Picnic connaît une croissance rapide. « Nous allons doubler nos effectifs au cours de l'année 2023 et recruter sur le territoire dans plusieurs corps de métier : production, ingé-

nerie, maintenance, commercial, fonctions support... La Seine-Saint-Denis est un département dynamique avec beaucoup de jeunes qui ont du talent et de l'envie. C'est important pour nous de créer de l'emploi localement », affirme Raphaël Brochard. L'entreprise, créée en 2018 à La Courneuve, vend ou loue ses kiosques mobiles à des clients répartis dans quatre secteurs d'activité : l'événementiel (organiseurs d'événements grand public, agences de communication ou annonceurs) pour les billetteries, des villages partenaires, etc., les collectivités territoriales (villes, départements, régions) pour des animations commerciales locales, des offices du tourisme hors les murs ou des mairies mobiles, les opérateurs de transport (RATP, Île-de-France Mobilités...) pour des agences commerciales de terrain ou des services aux usagers des réseaux de transport, et enfin les promoteurs immobiliers pour des espaces de vente éphémères. « Aubervilliers offre une proximité très avantageuse avec Paris et les transports publics. C'est un enjeu stratégique pour nous. Tout est à faire et c'est une ville qui correspond à nos engagements économiques, sociétaux et environnementaux. On y est très bien », conclut Raphaël Brochard.

Michaël Sadoun



Un dispositif pour renforcer la cohésion familiale

Être parents est une belle aventure qui n'est pas toujours facile. Pour **accompagner les familles d'Aubervilliers**, la Ville a mis en place un programme spécifique de **soutien à la parentalité**.

Être parent, cela s'apprend. Afin de soutenir les parents dans leur rôle d'éducation, la Ville d'Aubervilliers propose depuis octobre dernier un Programme de soutien aux familles et à la parentalité (PSFP) qui vise à donner aux familles des outils pour enrichir leurs pratiques éducatives. Le dispositif s'étale sur 14 semaines, à raison d'une séance hebdomadaire tous les mardis soir, de 17 h à 19 h 30, à la Maison pour Tous Berty-Albrecht. Il concerne les familles dont les enfants ont entre 6 et 11 ans. « *L'originalité du PSFP est qu'il s'adresse aux parents mais aussi aux enfants. À chaque séance, tous les membres de la famille participent à des ateliers sur les mêmes thèmes, d'abord séparément, puis ensemble. Cette configuration va contribuer à renforcer le lien parents-enfants et*

faciliter la mise en place d'un cadre pour poser des limites de façon ferme et bienveillante », explique Prisca Bataille, coordinatrice et animatrice du programme.

RECRUTEMENT DES FAMILLES

Afin de cibler et de recruter la quinzaine de familles qui bénéficient de ce programme à chaque session, la Municipalité a communiqué par voie d'affichage (dans les écoles, au centre social, dans les bâtiments municipaux, etc.) ainsi qu'au Forum des associations. Pour ce premier cycle, certaines familles ont spontanément manifesté leur intérêt. D'autres ont été orientées par des professionnels de la Ville (assistantes sociales, enseignants, éducateurs...) régulièrement en contact avec les familles. Une quinzaine de ces

« orienteurs », sélectionnés sur la base du volontariat, a suivi une formation spécifique en amont afin de repérer les profils de familles pour lesquelles ce programme pourrait être profitable (difficultés à poser des limites, à communiquer, à résoudre les problèmes, etc.). Les familles présélectionnées sont ensuite reçues en entretien pour s'assurer qu'elles correspondent à la cible du programme. « *Nous essayons de former un groupe homogène avec des niveaux de difficultés différents au sein du cercle familial* », précise Prisca Bataille.

BOÎTE À OUTILS

Chaque séance commence par un temps d'accueil des familles d'une demi-heure avec un goûter et un moment d'échange libre. Puis les ateliers commencent, les enfants d'un côté, les parents de l'autre, pendant une heure. Chaque groupe est encadré par trois animatrices qui ont toutes reçu une formation dispensée par le CoDES06, une association agréée par Santé Publique France pour le déploiement du PSFP en France. Parents et

enfants sont ensuite réunis pour un atelier commun durant la dernière heure. Le programme s'articule autour de quatre thématiques :

renforcer les liens familiaux : gérer ses émotions, encourager et valoriser les actions positives de l'enfant, lui accorder de l'attention, exprimer clairement ses demandes... ;

développer ses aptitudes à communiquer : restaurer son autorité, utiliser la communication non violente, instaurer des réunions de famille, réguler l'usage des écrans, etc. ;

promouvoir une discipline positive : mettre en place des consignes efficaces, résoudre les problèmes de comportement, définir des limites, des avertissements et des punitions graduées et adaptées ;

ancrer de façon durable les nouvelles pratiques apprises : construire un projet éducatif, valoriser les compétences parentales.

Concrètement le programme repose sur l'interactivité entre les participants, des travaux pratiques, des jeux de rôles et des mises en situation d'expériences vécues à

« Un programme gratuit qui s'adresse à toutes les familles. »



» Parents et enfants sont réunis dans un atelier collectif afin d'améliorer leurs relations.

la maison par chacun des participants.

« Nous proposons aux parents des solutions alternatives innovantes à mettre en pratique chez eux. Elles ne se substituent pas à l'éducation qu'ils donnent à leurs enfants. Le but est de leur donner une "boîte à outils" qu'ils sont libres d'utiliser ou non. Ce ne sont pas des méthodes miracles mais des bonnes habitudes à mettre en place dès le plus jeune âge pour améliorer les choses », résume Véronique Dauvergne, Adjointe au Maire déléguée à la Santé. Durant les ateliers, un service de garde pour les enfants de moins de six ans d'une fratrie est assuré par une assistante maternelle dans une salle à proximité pour permettre aux parents d'assister au programme avec leur(s) enfant(s) de la tranche 6-11 ans.

VALIDITÉ SCIENTIFIQUE

S'il est encore trop tôt pour mesurer l'efficacité du PSFP à Aubervilliers, les résultats obtenus ailleurs en France sont très positifs. Selon une étude réalisée entre 2015 et 2017 par Santé Publique France dans 19 villes de France auprès de 300 familles, 98 % d'entre elles se déclaraient satisfaites du programme. Le PSFP, né en 1982 aux États-Unis, s'est exporté dans 38 pays du monde. Sa pertinence

et son efficacité sont attestées par plus de 150 études scientifiques. « Cela ne signifie pas nécessairement que les relations entre les parents et les enfants s'améliorent à tous les coups car les résultats sont très dépendants de la façon dont les familles utilisent les outils qu'on leur propose », tempère Véronique Dauvergne. À Aubervilliers, le programme, financé par la Ville dans le cadre des Cités éducatives et soutenu par la Caisse d'Allocations familiales (CAF) via la Convention territoriale globale (CTG), est gratuit pour les familles. Il s'adresse à tous types de familles quels que soient l'âge des parents, leur origine, leur niveau d'études ou leur statut social. La mise en place d'une déclinaison du programme adapté aux enfants de 3-6 ans est à l'étude pour les années à venir. « Ce dispositif d'aide à la parentalité a toute sa place à Aubervilliers. Les familles de cette première session témoignent d'améliorations significatives de l'ambiance familiale. Nous souhaitons recruter des animateurs supplémentaires afin d'étendre le PSFP avec deux sessions supplémentaires par an à la Maison pour Tous Henri-Roser et ce, dès l'année prochaine », indique Véronique Dauvergne.

Michaël Sadoun



« J'ai constaté un vrai changement de comportement à la maison »

La première session du Programme de soutien aux familles et à la parentalité (PSFP) s'achèvera avant les vacances d'hiver. S'il est encore trop tôt pour dresser un bilan détaillé, les premières impressions des participantes que nous avons rencontrées sont très positives.

Les mères présentes ce soir-là sont réunies dans une petite salle de la Maison pour Tous Berty-Albrecht. L'atelier du jour porte sur la façon de résoudre les conflits de façon positive et la fixation de limites aux enfants. Hakima, mère de trois enfants, rejoue une scène de conflit avec l'un de ses fils qui refuse de lui donner son téléphone portable. Une autre participante, Fahima, lui donne la réplique sous l'œil attentif de Prisca Bataille, co-animatrice et coordinatrice du programme. « L'ambiance du groupe est très bonne. Passé les premières séances, une complicité s'est installée entre les mamans. Nous avons un groupe stable de sept familles assez assidues. Nous regrettons en revanche l'absence des pères dans cette première session dont aucun n'a pu se rendre disponible », regrette Prisca Bataille. La mise en situation va permettre d'introduire l'exercice du chef d'orchestre, l'un des outils proposés aux parents pour apprendre à donner des consignes claires et précises à leurs enfants sans rentrer dans la menace ou la punition. « Même si le programme s'adresse aux 6-11 ans, les techniques que l'on apprend sont facilement adaptables à tous les âges. J'avais l'habitude d'être directive, de dire "Fais ceci ! Ne fais pas cela". C'est compliqué de changer, d'adapter son langage, d'apprendre à reformuler, à dire "je" au lieu de "tu" mais ça fonctionne, même avec mon aîné de 14 ans », confie Hakima, ravie.

DES ENFANTS ATTENTIFS

Dans l'autre salle, les enfants travaillent sur la même thématique mais de manière différente. « Nous allons uniquement les prédisposer à accueillir un outil comme le chef d'orchestre mais ce sera aux parents de le mettre en œuvre avec eux », précise Lucie, animatrice enfants du PSFP. Si l'enfant est agité ou énervé, les animatrices lui proposent de se calmer sur la « chaise de retour au calme », une chaise un peu à l'écart du groupe où il peut s'isoler et prendre le temps de retrouver son calme.

« Nous travaillons beaucoup à partir de situations apportées par les enfants eux-mêmes. Nous faisons des jeux de rôles, des marionnettes, des exercices ludiques. Nous apprenons aux enfants à exprimer leurs ressentis. L'expression des émotions c'est déjà la moitié du chemin vers l'apprentissage pour savoir les gérer », explique Lucie. Et les résultats sont là : « Je trouve ma fille Mayssan beaucoup moins insolente ou désobéissante qu'avant et le programme y est pour beaucoup », se félicite Fahima, sa maman.

ANCER LES BONNES PRATIQUES

À la fin de chaque séance, des documents récapitulatifs des concepts travaillés en ateliers sont remis aux parents présents. L'équipe du PSFP prend des nouvelles par téléphone entre les séances. Parmi les outils plébiscités par les participantes, citons la réunion de famille hebdomadaire durant laquelle chaque membre de la famille peut s'exprimer et où les parents font un bilan avec leurs enfants à l'aide d'un « tableau des comportements ». Chaque fois qu'il s'est comporté correctement, l'enfant reçoit des points qui donnent lieu à des récompenses. « Ce sont des bonnes idées qui améliorent nettement les relations à la maison. Mon mari ne peut pas assister au programme mais nous faisons les réunions de famille tous ensemble. Et nous avons constaté un vrai changement de comportement à la maison », témoigne Kheira, maman de Safir, 11 ans. Le manque de temps à consacrer aux enfants, le stress ou la fatigue sont autant de facteurs qui peuvent tendre les relations familiales. À la fin du PSFP, la plupart des parents auront appris à poser des limites claires à leurs enfants, à prendre en compte leurs émotions, à leur accorder plus d'attention, à les encourager, les valoriser, à dialoguer à froid plutôt que de crier de façon impulsive. « Je communique beaucoup mieux avec Cheick, mon fils de 7 ans, assure Awa. Je parviens à lui parler calmement et il est devenu beaucoup plus obéissant que lorsque je lui criais dessus. Je suis très contente de ce programme. » Des efforts qui paient !

Michaël Sadoun

» Programme de soutien aux familles et à la parentalité

Contact : Prisca Bataille au 06.21.96.06.94

©Fatima Jellaoui



» Pierre et le Loup au CRR 93

Le Quintette Linos, constitué de cinq jeunes artistes et anciens élèves du CRR 93, a proposé vendredi 13 janvier au CRR 93 une version arrangée pour instruments à vent et percussions du célèbre conte musical *Pierre et le Loup* de Serge Prokofiev. Un spectacle qui a ravi petits et grands.



» Le Maire et les élus à votre écoute au Landy

Le Maire, Karine Francllet, et des élus, étaient présents, samedi 14 janvier, devant le Franprix du quartier du Landy, pour la permanence de proximité dans les quartiers. Ils ont échangé avec les Aubervilliersiens sur les sujets de la vie municipale (travaux, éducation, sécurité...). Prochaine rencontre hors les murs, samedi 11 février au marché du Centre.



» Projet de réhabilitation « Village Gabriel Péri »

Le Maire d'Aubervilliers, Karine Francllet, et l'OPH Aubervilliers ont tenu une réunion publique lundi 16 janvier pour présenter le projet de réhabilitation des 504 logements de la résidence Gabriel Péri aux habitants. Cette rénovation (aménagements extérieurs, bâtiments, façades, parties communes et logements) bénéficiera d'une subvention d'État de plus de 5 millions d'euros.



» Concert à L'Embarcadère pour le Nouvel An berbère

La communauté berbère d'Aubervilliers a fêté la nouvelle année amazighe du calendrier agraire (appelée Yennayer) avec les choristes du Centre culturel amazigh et la chanteuse lyrique internationale Amel Brahim-Djelloul, pour un concert inédit et exceptionnel. Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, et Zakia Bouzidi, adjointe déléguée à la Culture, leur ont souhaité une bonne année 2973.

©Fatima Jellaoui



» Nouvel An berbère à la buvette du marché du Montfort

Dimanche 15 janvier, les habitants sont venus nombreux pour fêter le Nouvel An berbère à la buvette du marché du Montfort. Ils se sont régalez avec un couscous poulet préparé par l'association Bouzeguene Europe. Les chanteurs kabyles Malik Kazeoui, Yani, Saïd et Jugurtha ont assuré l'ambiance musicale. Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, et plusieurs élus étaient présents.



» Plantation de quatre nouveaux arbres

Mercredi 18 janvier, les agents de l'Unité territoriale Espaces verts de Plaine Commune à Aubervilliers ont planté quatre nouveaux arbres place Pesqué, derrière l'Hôtel-de-Ville. Le sophora autrefois à cet emplacement était malade et risquait de contaminer les arbres voisins. Il avait dû être abattu l'été dernier.



» La Société d'Histoire d'Aubervilliers fête les rois

Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, a répondu à l'invitation de Société d'Histoire et de la Vie d'Aubervilliers (SHVA) et de sa présidente, Claudette Crespy, pour partager la traditionnelle galette des rois avec l'ensemble des membres de l'association, samedi 14 janvier, à la salle Ambroise-Croizat, avenue Victor-Hugo. Kourtoom Sackho, adjointe au Maire, était également présente.



» Visite du quartier du Marcreux

Samedi 7 janvier, Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, et plusieurs élus ont visité le quartier du Marcreux, à la rencontre de l'association des habitants et des riverains. Ce quartier, situé entre le Centre-ville et le canal Saint-Denis, bénéficie d'un programme de rénovation pour lutter contre l'habitat insalubre.



» Distribution des colis de Noël aux seniors

Mardi 20 décembre, Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, Marie-Pascale Remy, Adjointe déléguée aux Seniors, et le service Animation et accompagnement des seniors (SAAS) ont assuré la distribution de 1 600 colis gourmands aux aînés de la ville, au parc Stalingrad.

©Fatima Jellaoui



©Nathanael Mergui

» Les enfants votent pour élire leurs représentants

Comme ici à l'école Jules Vallès le 24 janvier dernier, 2 000 élèves de CM1 et CM2 des écoles d'Aubervilliers ont voté, du 16 au 27 janvier, pour élire le Conseil municipal des enfants. 40 jeunes élus à parité (20 filles et 20 garçons) siègeront à ce conseil.



©Nathanael Mergui

» Cérémonie des vœux 2023

Devant plus de 500 invités, Karine Franclet, Maire d'Aubervilliers, et ses adjoints ont présenté leurs vœux aux représentants des institutions, aux partenaires et aux acteurs locaux, mercredi 18 janvier, dans le somptueux décor du théâtre équestre Zingaro. L'occasion pour l'équipe municipale de faire le bilan des actions menées depuis 3 ans.

» Cérémonie des vœux 2023

La cérémonie officielle des vœux aux institutions et aux acteurs locaux s'est tenue dans une ambiance festive et musicale assurée par un ensemble d'élèves du Conservatoire à rayonnement régional d'Aubervilliers (CRR 93).



» La Cité des marmots au Point Fort

24 classes d'enfants du CE1 au CM2 provenant des villes de Plaine Commune ont assisté au concert de Temenik Electric, en clôture de la Cité des marmots, mardi 24 janvier, au Point Fort d'Aubervilliers. Ces griots marseillais ont accompagné 900 enfants tout au long de l'année dans un parcours vocal, culturel et éducatif sur le thème des chanteurs de l'exil.

©Tous droits réservés

» Les bénévoles se mobilisent pour la Nuit de la Solidarité

Pour la 2^e année consécutive, des habitants d'Aubervilliers, des jeunes du Conseil local des jeunes, des bénévoles associatifs, des agents de la Ville et des élus ont participé, dans la nuit du 26 au 27 janvier 2023, à la Nuit de la Solidarité. Cet événement annuel, qui n'est ni une maraude, ni une intervention sociale, vise à dénombrer les personnes sans-abri qui dorment dans l'espace public sans solution d'hébergement. Les volontaires ont dénombré moins de sans-domicile fixe que l'an passé.



» Bal des seniors pour la nouvelle année

Mercredi 25 janvier, la Ville a organisé, en collaboration avec le lycée Le Corbusier, un bal intergénérationnel, pour favoriser le lien entre les jeunes et leurs aînés, à l'Espace Renaudie. Il a également permis de récolter des fonds pour l'organisation d'un voyage linguistique.



» Les Quatre Saisons au Conservatoire

L'orchestre à cordes Opus 93, sous la houlette de Richard Fournier, professeur de direction d'orchestre, a interprété *Les Quatre Saisons* du grand maître italien Antonio Vivaldi, mercredi 25 janvier à l'auditorium du CRR 93. Ce concerto pour violons est une véritable ode à la nature et à l'environnement.



©Fatima Jellaoui



©Fatima Jellaoui

» Aubervilliers fête le Nouvel An chinois

Près d'un millier de personnes s'est rassemblé au parc Stalingrad, mercredi 25 janvier, pour les festivités du Nouvel An chinois. 500 enfants des centres de loisirs de la Ville ont assisté à la traditionnelle danse du dragon. Karine Franclet, Maire d'Aubervilliers, le Consul général de l'ambassade de Chine à Paris, le Sous-Préfet de Saint-Denis, le Président de l'Association sino-française d'entraide et d'amitié, et des élus étaient présents pour célébrer l'entrée dans l'année du lapin.

Des outils modernes pour renforcer la sécurité

Pour moderniser, renforcer et optimiser l'action de la **Police municipale**, la Municipalité l'a dotée de **caméras-piétons** et d'**outils très performants**. Explications.

C'est par une matinée pluvieuse de janvier que le Maire, Karine Francllet, et plusieurs élus, dont Ling Lenzi, Adjointe déléguée à la Sécurité, sont arrivés au 111, avenue Victor-Hugo, siège de la Police municipale, pour la remise des caméras-piétons et des moyens de Géo verbalisation électronique (GVe). Ces nouveaux outils ont pour but d'améliorer les conditions d'exercice des missions de la Police municipale d'Aubervilliers. Douze caméras mobiles légères et des smartphones de dernière génération ont été présentés. En présence de la commissaire de Police d'Aubervilliers, Anne Musart, une trentaine de policiers municipaux et leur chef, David Ruelen, ont assisté à la démonstration du nouveau matériel. Réservée aux policiers municipaux (PM), cette caméra-piéton sera portée en permanence sur l'uniforme de façon visible. Elle est positionnée sur la poitrine de l'agent et fixée simplement par un aimant. Pour la mettre en route, une simple pression sur un bouton suffit.

Lorsqu'elle sera activée, les agents seront tenus d'informer les habitants qu'ils sont filmés. Très solide, elle résiste aux chutes et aux intempéries. Quand un policier rentre au poste, il n'a qu'à la poser sur sa base et les images enregistrées se téléchargent automatiquement sur un disque dur via une interface dédiée. Les données sont effacées au bout d'un mois.

UN OUTIL DE PROTECTION

« Ces caméras vont garantir la sécurité des policiers et des citoyens lors des interventions, assure Ling Lenzi. Leur déploiement à Aubervilliers a été autorisé par arrêté préfectoral. Au quotidien, chaque équipage devra disposer d'au moins une caméra-piéton opérationnelle. Leur objectif est triple : prévenir les incidents éventuels au cours des interventions des policiers municipaux, constater des infractions et poursuivre leurs auteurs par la collecte de preuves, et enfin, améliorer la formation, par la pédagogie, des policiers municipaux. Nous garantissons une trans-

parence maximale auprès des citoyens. » La caméra-piéton est bien acceptée par les agents qui savent que la Justice prend de plus en plus en compte les supports vidéo. Parfois, la parole des agents, pourtant assermentés, est mise en doute et des images peuvent aider les tribunaux à comprendre ce qui s'est passé. Pour le citoyen interpellé, la vidéo est également protectrice. S'il dénonce les conditions de son interpellation, le visionnage de l'enregistrement de la caméra-piéton peut être déterminant pour prouver sa bonne foi. En cas d'échange tendu entre un policier et un citoyen, la présence de la caméra contribue à faire baisser la tension dès l'instant où le policier annonce déclencher l'enregistrement. Car les outrages et les violences physiques font partie du quotidien des policiers municipaux. En 2022, 25 agents (soit plus de deux par mois) ont été blessés plus ou moins gravement lors d'interpellations musclées.

LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DES AGENTS

En plus des caméras-piétons, les policiers municipaux et les agents de surveillance de la voie publique (ASVP)

seront dotés de nouveaux téléphones équipés d'YPolice, un logiciel métier développé spécifiquement par la société Ypok. Plus performant et plus intuitif que les solutions utilisées jusqu'à maintenant, il permet la gestion des données en temps réel, ce qui facilitera grandement le travail des agents sur le terrain et améliorera l'efficacité et la rapidité d'intervention. Les photos des infractions constatées peuvent être importées dans le logiciel spécialisé, ce qui permet une verbalisation immédiate à distance. YPolice peut géolocaliser les agents

au mètre près et envoyer l'équipage le plus proche en renfort sur une intervention qui tourne mal. Sur le terrain, certaines procédures prennent du temps (incendie, décès, procès-verbal...) auquel s'ajoute la rédaction du rapport rédigé par l'agent de retour au poste. Dorénavant, elle pourra s'effectuer sur place par écrit sur le téléphone ou par dictée via la reconnaissance vocale.

Le nouvel outil va également améliorer la précision des statistiques en classant les infractions selon leur nature, le lieu d'intervention, la brigade concernée... Des tableaux de bord synthétiques permettront à la Police municipale d'avoir une meilleure vision des problèmes et de piloter au mieux l'activité du service et la gestion des effectifs nécessaires à leur résolution.

RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA POPULATION

« Améliorer le cadre de vie passe par la sécurité, c'est évident, déclare Karine Francllet. À notre arrivée, les effectifs de la Police municipale étaient très faibles. Ils étaient à peine huit. Nous sommes montés en puissance. Nous avons maintenant un poste de police municipale spacieux et bien équipé, une nécessité pour relever les défis de la sécurité urbaine et mener un véritable travail de reconquête de l'espace public. » La Municipalité souhaite continuer à doter ses agents d'outils efficaces et performants. « Après le centre de surveillance urbaine digne de ce nom, l'armement et les véhicules, les caméras-piétons et les téléphones permettent de compléter le dispositif pour fluidifier et rendre plus efficaces les interventions de nos agents. Nous voyons déjà les fruits de nos efforts, comme les centaines d'enlèvements de voitures ventouses, les interventions de nos policiers contre les vendeurs à la sauvette..., détaille Karine Francllet. C'est un vrai coût, matériel et humain, mais assumé car il répond aux attentes des habitants qui veulent un cadre de vie apaisé. »



» La caméra-piéton vient compléter l'équipement des policiers municipaux. Aimantée sur la poitrine de l'agent, elle s'allume d'une simple pression sur un bouton.

Un dispositif de sécurité innovant dans les écoles

Depuis le 2 octobre dernier, toutes les écoles de la ville sont équipées d'un **système d'alerte moderne et efficace** qui répond au mieux au Plan particulier de mise en sûreté. Des balises fournies aux enseignants leur permettent de **signaler chaque incident**.

L'objectif du Plan particulier de mise en sûreté (PPMS), instauré depuis 2002 dans tous les établissements scolaires français, vise à assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes au sein d'un établissement en cas d'accident majeur ou de situation d'urgence, jusqu'à l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale. Il prévoit la mise en place d'une organisation et d'un protocole d'actions détaillé et rigoureux. Le PPMS concerne les risques naturels (tempête, inondation...), technologiques (nuage toxique, explosion...) ou la violation de l'espace scolaire (intrusion, attentat...). Pour y répondre et améliorer les conditions de sécurité et d'encadrement des enfants accueillis dans les différentes structures de la ville, la Municipalité a décidé d'investir dans un tout nouveau dispositif d'alerte, baptisé My Keeper. « La sécurité de nos élèves et de nos enseignants est une priorité absolue. Nos écoles doivent être des lieux sûrs », précise Pierre Sack, Adjoint au Maire délégué aux Affaires scolaires.

RAPIDITÉ D'INTERVENTION

Le fonctionnement du système d'alerte est très simple. Les enseignants ont à leur disposition des petits boîtiers qui leur permettent d'envoyer un signal visuel discret lorsqu'ils se sentent menacés, en cas d'intrusion par exemple. Grâce à cette alerte, tout le personnel de l'établissement, le service des Affaires scolaires et le Centre de supervision urbain (CSU) de la Police municipale sont simultanément avertis du potentiel danger. « Ce nouvel outil offre de

nombreux avantages. Il garantit un cadre de travail plus rassurant pour les enseignants, son installation ne nécessite aucuns travaux à faire dans les établissements et il permet d'alerter très rapidement les forces de l'ordre. Le précédent système de sécurité n'était pas directement relié aux services de police. En cas d'urgence, le gain de temps du nouveau dispositif est une vraie sécurité », explique Pierre Sack. Les informations transmises par le système d'alerte sont complètes et précises. La police reçoit en temps réel l'identité de l'enseignant qui a émis le signal, le nom de l'école, l'adresse ainsi que la géolocalisation des lieux, l'étage où se trouve

« Nos écoles doivent être des lieux sûrs. »

la salle de classe. « Grâce à My Keeper, les enseignants et les élèves qui sont en sortie scolaire sont également alertés de l'intrusion ou de l'accident et ce, afin qu'ils ne retournent pas à l'établissement au risque de se retrouver face au danger », ajoute Pierre Sack.

UN INVESTISSEMENT D'ENVERGURE

Au total, la Municipalité a fait installer 807 balises My Keeper au sein des Maisons de l'enfance, des écoles et des centres de loisirs. « Cet investissement représente un coût de 464 890 euros TTC pour la Ville qui a reçu une aide au financement de la part de l'État. Il nous semblait logique d'équiper toutes les structures accueillant un public scolaire. Pour le budget 2023, après concertation des Services techniques et de la direction de l'Éducation et de la Réussite éducative, nous avons convenu d'acheter trente balises supplémentaires afin d'anticiper de futures pannes », précise Pierre Sack.



» Le dispositif My Keeper améliore les conditions de sécurité en cas d'accident ou d'intrusion dans les établissements accueillant des enfants.

À Aubervilliers, le dispositif est relié au CSU qui assure la gestion des alarmes et dépêche sur place les forces de police nécessaires sitôt l'alerte reçue. Le service des Affaires scolaires est en relation avec les différents établissements de la ville, supervise le suivi des installations et se tient informé des alertes. « Les retours des enseignants sont très positifs. Plusieurs écoles souhaitent équiper davantage leurs locaux », ajoute l'Adjoint au Maire.

Le dispositif My Keeper a déjà fait ses preuves et remporté plusieurs distinctions : le Prix de l'innovation 2018 dans la catégorie « Prévention & Sécurité » de l'Association des Maires de France, la Médaille d'or de l'innovation dans la catégorie « Sûreté et Sécurité » au Salon des professionnels de la sécurité Expoprotection 2021, et la Médaille d'argent dans la catégorie « Sécurité des sites » des Trophées de la Sécurité 2022.

Quentin Yao Hoquante

EN CHIFFRES

2 octobre 2022

Lancement de My Keeper à Aubervilliers

807

Nombre de balises installées dans les Maisons de l'enfance, les écoles et les centres de loisirs de la ville

464 890 € TTC

Coût total du dispositif

14 000

enseignants bénéficient au quotidien de l'outil My Keeper dans toute la France



» RaKaJoo a décoré la salle de boxe Boxing Beats. En 2023, il y peindra sa dernière fresque.

RaKaJoo, un artiste du ring et des pinceaux

Quand il n'enfile pas les gants pour un **championnat de boxe**, RaKaJoo illumine de son talent des **toiles intenses**, irradiées de couleurs, qui capturent l'éphémère dans un environnement différent et pluriel.

C'est l'histoire d'un artiste passionné et passionnant, fidèle à ses rêves, triomphant dans les galeries de peinture de Paris ou de Singapour, qui vient en plus de finir troisième aux championnats de France de boxe. Car ces deux arts dans lesquels il excelle sont les deux béquilles de Baye-Dam, plus connu sous son nom d'artiste RaKaJoo, qui signifie en wolof « tête de mule » ou « enfant turbulent ». « Dès mon plus jeune âge, j'avais de l'énergie à revendre et je refusais que l'on m'impose des choix », assure-t-il, sourire ravageur accroché aux lèvres, barbichette, anneau à l'oreille et veste en jean délavée.

RaKaJoo est né en 1986 à Saint-Denis (93), avant que sa famille ne déménage vers la Goutte d'or, quartier dans le 18^e arrondissement de Paris, lorsqu'il avait neuf ans. « Dessiner a toujours été ma passion, j'aime raconter des histoires. À six ou sept ans, je faisais de la bande dessinée, des illustrations, des images... et je n'ai jamais arrêté ! » Ado, RaKaJoo dessine des BD qu'il vend à ses camarades. « Au collège, j'adorais passer du temps dans les musées, principalement au Louvre, et j'allais

au Sacré-Cœur, place du Tertre, observer les peintres. Ces deux lieux étaient mes temples de l'esprit. » Côté études, après une filière technologique qui ne lui convient absolument pas, il décroche le bac. « J'ai essayé de rentrer en écoles d'art, mais tout était sur dossier, et peut-être que ma couleur de peau a été un frein... Mais je ne me suis pas laissé abattre. »

BOXE ET FRESQUE À AUBERVILLIERS

La chance va enfin lui sourire grâce à la boxe. Toujours plein d'énergie, RaKaJoo a toujours eu besoin de se dépenser physiquement. Cela passera d'abord par la capoeira au collège, puis par la boxe thaï au lycée avant de se diriger vers la boxe anglaise. Il tombe par hasard sur le club Boxing Beats, à Aubervilliers bien sûr. « J'ai eu la révélation à 18 ans, et un gros coup de foudre pour cette salle. Un jour de 2008, alors que je dessine dans mon coin en attendant un cours, Saïd [Bennajem, directeur sportif du club, NDLR] me propose de peindre des fresques sur les murs de la salle, se remémore-t-il. C'est la première fois que quelqu'un m'accordait sa confiance, estimait que mon travail avait de

la valeur, et me rémunérait. Ça m'a boosté ! » Et quel tremplin ! Lors de l'inauguration de cette fresque de 300 m² financée par la Fondation Lagardère, il fait la connaissance du chef d'entreprise Arnaud Lagardère qui lui achète une toile, lui propose de réaliser une exposition au théâtre du Châtelet sur le thème du sport, puis l'engage dans une filiale consacrée au cinéma d'animation, Timoon Animation.

Après avoir monté sa start-up, RaKaJoo décide de revenir à l'art à 25 ans. Il expose ses toiles et songe à rentrer au Sénégal, son pays d'origine, pour y peindre. Il n'y est pas allé depuis ses deux ans. « J'y suis allé au décès de ma mère et j'ai été émerveillé. J'ai commencé à peindre là-bas, pas loin de Dakar, j'ai rencontré des gens dans le milieu culturel et j'ai découvert un univers que je ne connaissais pas, mon identité... J'ai kiffé ! » À son retour à Paris, en 2019, il rejoint l'école Kourtrajmé (un collectif formé par le cinéaste Ladj Ly), à Montfermeil, attiré par le célèbre photographe JR qui y donne des cours. À l'école, il prépare l'expo collective *Jusqu'ici, tout va bien* pour le Palais de Tokyo, qui fait décoller sa carrière. L'artiste signe avec la galerie Magda Danysz. Il expose en solo à Shanghai, puis à Paris.

Ambidextre, cet autodidacte peint avec les deux mains et travaille sur plusieurs

toiles en même temps. Sa peinture est figurative, influencée par plusieurs univers, notamment la BD, et raconte des scènes de vie d'un Paris différent et pluriel. « Il est temps que les Afro-Européens puissent eux aussi raconter leur histoire, et enrichir de leur diversité le récit commun en y ajoutant leurs chapitres. »

NOUVELLE FRESQUE À BOXING BEATS

Et 2023 devrait être l'année de la consécration. Tout d'abord avec sa première BD, *Entre les cordes*, qui sortira en octobre prochain chez Casterman. « C'est un thriller sur fond de boxe qui se passe à Aubervilliers... Je dessine à la main

et je colorise sur Photoshop. J'aimerais en faire une adaptation ciné ou en série. » Une exposition sera consacrée à RaKaJoo au Palais de Tokyo,

toujours en octobre, avec notamment une installation en 3D. « J'ai prévu de refaire la fresque de Boxing Beats, entre mai et juin 2023. C'était ma première fresque et ce sera ma dernière. Quant à la boxe, j'avais arrêté la compétition en 2017 et je viens de reprendre. J'ai fini troisième aux championnats de France. Je ne m'entraîne pas moins de huit fois par semaine car la Coupe de France se profile... »

« Il est temps que les Afro-Européens puissent eux aussi raconter leur histoire. »

Marc Godin

» Plus d'infos sur RaKaJoo sur son Instagram

Shaïma K.

« Les valeurs du Qwan Ki Do reflètent ma personnalité. »

À 20 ans, Shaïma K. est une grande passionnée de sports de combat et plus particulièrement de **Qwan Ki Do**.

Grâce à sa détermination, l'Albertivillarienne a intégré l'**équipe de France** en décembre dernier.

Shaïma, d'où vous vient cette passion pour les sports de combat ?

Je l'ai toujours eue. Mon père a pratiqué beaucoup de sports de combat, notamment de la lutte à haut niveau. J'ai rapidement eu envie de l'imiter et j'ai commencé par le karaté. Puis j'ai eu envie d'un break avec les sports de combat pour m'essayer à des sports plus collectifs comme le basket-ball mais ça ne m'a pas vraiment plu. Du coup, je suis revenue à mes premières amours et j'ai découvert le Qwan Ki Do en 2017. Pour ceux qui ne connaissent pas, c'est un art martial sino-vietnamien fondé en France par Maître Pham Xuân Tong au début des années 1980. On y retrouve des techniques de poings, de pieds, de coudes, des projections et des balayages entre autres.

Et depuis 2017, vous vous impliquez à 100 % dans cet art martial...

Tout à fait. J'ai eu un vrai coup de foudre pour cette discipline qui a su m'apporter tout ce que je recherchais dans la pratique d'un sport de combat, tant sur le plan physique que spirituel. Les valeurs du Qwan Ki Do, le goût de l'effort, la persévérance et le respect de l'adversaire sont le reflet de ma personnalité. Il m'a aussi permis de me révéler en me confrontant parfois à des situations difficiles. Je suis passée par des phases de remises en question et de doutes mais, comme je suis une acharnée, je me suis donné les moyens d'atteindre les objectifs que je m'étais fixés.

Quel a été votre plus grande réussite ?

Je dirais mon titre de championne de France en 2020.

Pour la petite histoire, j'ai participé à ma première compétition de Qwan Ki Do en 2019, et je suis passée complètement à côté. J'ai dû terminer à la dernière place du tournoi je crois. Cette contre-performance m'a galvanisée et m'a donné envie de revenir encore mieux préparée pour prendre ma revanche. C'était chose faite un an plus tard. Au-delà du succès personnel, c'est aussi une victoire collective car la compétition se déroule par équipe de deux. Nous combattons à tour de rôle. Les combats comportent toujours deux rounds. Dans chaque reprise, les combattantes doivent marquer le maximum de points. La paire qui obtient le meilleur score à l'issue des deux manches remporte le duel. De fait, la notion d'esprit d'équipe est importante. On a envie de bien faire pour soi mais aussi pour sa coéquipière. Ce jour-là, sans trop se poser de questions, nous avons remporté un combat, puis deux, puis trois... jusqu'à gagner le titre ! Ce fut un moment inoubliable !

Le Covid-19 a grandement perturbé les saisons 2020-2021 et 2021-2022, comment avez-vous vécu cette période ?

Globalement, le confinement ne m'a pas posé trop de soucis car je continuais à m'entraîner régulièrement seule de mon côté. Mais je ressentais malgré tout le manque de la compétition car c'est l'âme des sports de combat. J'avais aussi hâte de reprendre l'entraînement avec mes amies.

D'ailleurs, après cinq années de pratique intensive, des centaines et centaines d'heures d'entraînement, je crois que vous réalisez votre rêve...

Exactement. En décembre dernier, on m'a offert l'opportunité de participer à un stage de perfectionnement en vue d'intégrer l'équipe de France de Qwan Ki Do. La sélection s'est déroulée sur deux jours avec une journée complète d'entraînement intensif et physique et une

journée de combats. Je suis passée par différents états psychologiques : le doute, la pression, l'excitation, l'envie de bien faire. Malgré cet ascenseur émotionnel, j'ai réussi à me mettre dans

les meilleures dispositions possibles pour montrer de quoi j'étais capable. Et j'ai été choisie pour faire partie de l'équipe de France. Quand le sélectionneur m'a annoncé la nouvelle, j'ai senti à la fois une pression et une joie immenses... J'ai mis du temps à réaliser tant ce rêve me semblait inaccessible. Lorsqu'il m'a remis l'écusson de l'équipe de France, j'étais super fière et très heureuse. Si, en 2017, on m'avait dit que mes efforts me permettraient d'atteindre un tel niveau, je n'y aurais jamais cru.

« C'est un vrai plaisir de transmettre ce qu'on m'a appris. »



» Shaïma K. est devenue championne de France de Qwan Ki Do en seulement trois ans grâce à détermination et sa persévérance.

D'ailleurs, au sein du club CMA Qwan Ki Do, vous côtoyez un autre membre de l'équipe de France...

Oui c'est cela. Je suis entraînée par Jacky Latulipe, ancien éducateur sportif formé à Aubervilliers, membre de l'équipe de France depuis 2011 et médaillé lors des Championnats de France. Il m'a tout appris sur et en dehors du terrain. Il a cru en moi dès le début et a su voir mon potentiel. Je lui suis reconnaissante d'avoir réussi à m'en faire prendre conscience.

Tout ce chemin parcouru vous a permis d'accumuler une grande expérience que vous avez décidé de partager avec les jeunes. Comment cela se passe-t-il ?

C'est très enrichissant. Parallèlement à mes études, dès que mon emploi du temps me le permet, je donne un coup de main aux entraîneurs du club et j'encadre des cours de Qwan Ki Do à destination des adolescents. C'est un vrai plaisir de transmettre ce que l'on m'a appris. Mon expérience me permet d'apporter ma pierre à l'édifice. C'est assez gratifiant de pouvoir aider les plus jeunes, de les faire progresser et de les encourager pour qu'ils prennent confiance en eux. C'est réellement passionnant. Je crois que je ne m'en lasserai jamais.

Propos recueillis par **Quentin Yao Hoquante**

La Ville reprend les concessions échues du cimetière



EN CHIFFRES

11 240

concessions
(tombes ou caveaux)

114

niches dans le columbarium

100 000 €

investis sur 2 ans

Depuis quelques mois, la Ville s'est engagée dans un vaste processus de **modernisation des affaires funéraires** afin d'offrir un service de qualité aux familles des défunts. Cet objectif passe par la **reprise des concessions échues** ou à l'état d'abandon pour libérer de la place dans le cimetière.

Comme c'est le cas dans de nombreuses collectivités territoriales en zone urbaine, le cimetière communal d'Aubervilliers est saturé et la densité de la ville ne permet pas de l'agrandir. Or, la loi oblige les communes à offrir une place pour être inhumé dans le cimetière de la ville (ou dans un cimetière qui lui est administrativement rattaché) à toute personne domiciliée ou décédée sur son territoire. Pour respecter cette obligation, la Ville d'Aubervilliers n'avait à ce jour pas d'autre choix que d'orienter les familles

albertivillariennes vers le cimetière intercommunal de La Courneuve dans lequel il reste de la place. « *Ce n'est pas une solution satisfaisante et ce n'est pas acceptable en termes de service public offert aux habitants. Notre priorité est de mettre en place un plan de reprise des concessions abandonnées et d'alerter les familles dont les concessions sont échues pour les inciter à effectuer les démarches de renouvellement. Avec ces concessions libérées, nous allons pouvoir répondre aux Albertivillariens désireux d'être enterrés dans la commune* », explique Marie-Françoise Messez, Adjointe au Maire déléguée à l'État civil et à la Population. 92 concessions ont été libérées en 2022.

DE LA SÉPULTURE À L'OSSUAIRE

Le cimetière communal d'Aubervilliers abrite des dizaines de tombes décrépités très anciennes. Les archives du service du cimetière n'ont jamais été numérisées. Cette modernisation devenue absolument nécessaire permettra de remettre toute la base de données à jour, de cartographier le cimetière et d'avoir une vision claire et précise des concessions échues et à échoir dans les années à venir. D'après la loi, si aucune redevance n'a été versée deux ans après l'échéance d'une concession et qu'aucune inhumation n'a eu lieu dans les cinq dernières années, la commune est en droit de récupérer le terrain. À Aubervilliers, cette reprise de concessions a débuté par les sépultures les plus anciennes. La Ville a investi 80 000 € l'année dernière et passé un marché avec Rebitec, une société de pompes funèbres spécialisée. Les tombes reprises ont été ouvertes par des fossoyeurs et les restes mortels nettoyés et transférés dans des reliquaires individuels fermés, empilés dans

l'ossuaire. Les noms des défunts ont été consignés dans un registre consultable au cimetière. Enfin, les pierres tombales et les cercueils ont été détruits. Les terrains libérés sont à nouveau disponibles pour de nouvelles inhumations. La liste des concessions reprises figure sur le site internet de la Ville.

RENOUVELER SA CONCESSION

Pour autant, le but de cette opération n'est pas de libérer de la place à tout prix. Les concessions sont attribuées pour une durée variable (10, 30 ou 50 ans). Lors du décès d'un proche, l'ayant droit doit s'acquitter d'une redevance, fournir un certain nombre de pièces justificatives assurant une traçabilité pour le futur et se voit remettre un titre de concession. Les cimetières fonctionnent selon un système de gestion locative. Les tarifs sont établis par arrêté municipal. À l'expiration de ce délai, les ayants droit ou leurs successeurs peuvent décider de renouveler ou d'abandonner la concession. S'ils souhaitent la renouveler, ils doivent s'acquitter à nouveau de la redevance et remplir les formalités administratives obligatoires auprès des services funéraires de la Ville. « *Nous avons communiqué sur ce sujet en mairie et au cimetière et beaucoup de gens se sont manifestés pour renouveler leur concession. Nous invitons fortement les habitants à vérifier les échéances des concessions de leurs défunts enterrés à Aubervilliers* », insiste Marie-Françoise Messez.

UN MEILLEUR SERVICE AU PUBLIC

Cette opération de reprise des concessions échues a donné un peu de marge au service du cimetière en attendant la mise en place d'une solution pérenne. La Ville a budgété 20 000 € en 2023

avec pour objectif de poursuivre ce travail en interne. Sur le plan administratif, un nouveau service des Affaires funéraires, détaché des services de l'État civil, a été créé. Sur le terrain, trois agents techniques chargés du fossoyage seront recrutés pour assurer les missions d'exhumations. L'objectif est de mettre en œuvre une stratégie rigoureuse de gestion des places disponibles pour pouvoir offrir une sépulture à tous ceux qui le souhaitent. Des campagnes de relances par téléphone des ayants droit de concessions échues seront également menées afin de prévenir les usagers qui veulent régulariser un impayé ou abandonner la concession. « *La mort est un sujet sensible et intime et les gens sont très attachés à avoir un service de qualité. Les services funéraires ont trop longtemps été négligés à Aubervilliers. Le retard à rattraper est colossal mais nous nous y attelons* », assure Marie-Françoise Messez.

Michaël Sadoun

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Affaires funéraires
et cimetière

Tél. : 01 49 39 52 17

Mail : affaires-funeraires
@mairie-aubervilliers.fr

Liste des concessions reprises,
démarches de renouvellement
et tarifs

[https://www.aubervilliers.fr/
Renouvellement-de-
concession-funeraire](https://www.aubervilliers.fr/Renouvellement-de-concession-funeraire)

» Les bénévoles de l'association apicole Abeille-tivillarienne récoltent un miel polyfloral plusieurs fois primé.



Des ruches dans la ville

Depuis dix ans, l'**association apicole Abeille-tivillarienne** gère une dizaine de ruches urbaines à Aubervilliers. Ses bénévoles passionnés récoltent et vendent un délicieux miel urbain de fleurs, plusieurs fois primé aux concours régionaux.

Vous êtes peut-être déjà passés devant le rucher de l'association au 69, avenue de la République sans y prêter attention. C'est là, dans un jardin communal, que sont installées les dix ruches urbaines d'Aubervilliers. Tous les mercredis, sept ou huit bénévoles actifs s'y retrouvent l'après-midi pour entretenir les ruches. « *L'hiver, les abeilles sortent peu à cause du froid. Nous nous retrouvons à notre local, une petite miellerie rue Hélène-Cochennec, pour préparer le matériel en vue de la prochaine récolte* », explique Christine Garnier, trésorière de l'association Abeille-tivillarienne. Au démarrage du projet en 2013, les premiers bénévoles ont bénéficié d'une formation d'un an, dispensée par un apiculteur de Seine-et-Marne. Aujourd'hui, la vingtaine de bénévoles que compte l'association – presque exclusivement des femmes – transmet son savoir-faire aux nouveaux arrivants.

DE LA FLEUR AU MIEL

Les abeilles sortent des ruches dès la fin de l'hiver lorsque la météo est clémente. Elles partent quotidiennement butiner le nectar des fleurs jusqu'à la

fin de l'automne afin de se constituer les réserves nécessaires pour passer l'hiver suivant. Le miel, indispensable à la survie de la colonie, est stocké dans le corps (la partie basse) de la ruche. C'est là que se trouvent la chambre de la reine et le couvain, c'est-à-dire l'ensemble des œufs pondus par la reine, les larves et les nymphes qui deviendront les futures abeilles ouvrières. Lorsque la colonie croît, les bénévoles de l'association rajoutent à la ruche un (voire deux) étages supplémentaires (les hausses) pourvus de châssis amovibles (les cadres). Les abeilles construisent des alvéoles hexagonales en cire sur toute la surface des cadres qu'elles peuvent ensuite remplir de miel. Lorsque les alvéoles sont pleines, les abeilles les referment avec un opercule de cire et de pollen, utile à la conservation du miel. Ce miel excédentaire produit dans les hausses est récolté à la fin du printemps. « *Si le miel est liquide et luisant lorsque l'on soulève le cadre, c'est que les abeilles n'ont pas fini leur travail. Si le cadre est*

« 400 kg de miel récoltés en 2022. »

entièrement pelliculé, on peut le prendre. On le ramène à la miellerie, puis on gratte l'opercule et on place les cadres dans une centrifugeuse pour extraire le miel », explique Christine Garnier.

UN REDOUTABLE PRÉDATEUR

Cependant, depuis quelques années, un grave danger menace les ruches d'Aubervilliers : le frelon asiatique. Les frelons attendent les abeilles en vol stationnaire devant les ruches. Ils les tuent, les dépècent et ramènent le thorax, riche en protéines, jusqu'à leur nid. Même lorsqu'ils ne les déciment pas, les frelons asiatiques stressent les abeilles butineuses qui ne peuvent plus sortir de la ruche. La colonie d'abeilles est alors affaiblie par manque de réserves hivernales. « *Nous essayons de les piéger mais il n'existe pas à ce jour de parade vraiment efficace contre le frelon asiatique* », reconnaît Martine Barbut, secrétaire de l'association.

MIEL DES VERTUS

Le miel produit à Aubervilliers est un miel polyfloral obtenu à partir du nectar des nombreuses fleurs mellifères (romarin, menthe...) du jardin et des alentours ainsi que des tilleuls qui bordent l'avenue de la République. Le précieux liquide récolté est filtré puis placé quatre à cinq jours dans un maturateur (une grande cuve en inox) qui lui permet de décanter et de se débarrasser des dernières impuretés. Lorsque cet or jaune est pur, onctueux et brillant, il est mis en pot avec l'étiquette « Miel des Vertus - Aubervilliers », en référence à la plaine des Vertus, l'ancien territoire maraîcher qui s'étendait jusqu'au XVIII^e siècle sur la majeure partie de la commune. « *Nos abeilles*

sont de la race Buckfast. Résistantes, elles sont connues pour leur comportement non agressif et leur bonne production de miel. Celle-ci est variable selon les années. En 2022, nous avons eu une très bonne récolte de plus de 400 kg de miel », se réjouit Martine Barbut. Proposé en trois tailles de pots (125, 250 et 500 grammes) à un prix raisonnable (2 €, 4 € et 8 €), le miel urbain d'Aubervilliers est vendu à la fête de la Ville et des associations, au café associatif La Blague, à des Amap [association pour le maintien d'une agriculture paysanne, ndlr] et lors d'animations. Le miel des Vertus a été médaillé en 2022 pour la quatrième fois consécutive lors de la 5^e édition du concours des miels métropolitains du Grand Paris. Il a remporté la médaille de bronze dans la catégorie « Miel toutes fleurs cristallisé ».

INTÉRÊT PÉDAGOGIQUE

Dans une ville très minérale comme Aubervilliers, la présence d'un rucher urbain permet de sensibiliser le grand public à la sauvegarde des abeilles, à l'importance des insectes pollinisateurs et à la préservation de la biodiversité. Il y a quelques années, les bénévoles de l'association intervenaient dans les écoles pour expliquer aux enfants le fonctionnement d'une ruche ou animaient des ateliers de fabrication de savonnettes ou de pain d'épices au miel. Ces activités se sont arrêtées par manque de temps ou d'opportunités. Les membres actifs ont tout de même conservé une petite activité de fabrication de bougies en cire d'abeille. « *Nous sommes trop peu nombreux pour vendre les productions secondaires des abeilles comme la gelée royale, la cire ou le pollen frais* », regrette Christine Garnier.

Michaël Sadoun

EN CHIFFRES

30 000

C'est le nombre d'abeilles par ruche en été

30 kg

C'est le rendement moyen de chaque ruche d'Aubervilliers

4

C'est le nombre de médailles consécutives obtenues par le miel des Vertus

■ Spectacle

■ Conférences

■ Cinéma

■ Théâtre

■ Exposition

■ Atelier/cours/stage/visite

■ Sport

■ Vie municipale

7 FÉVRIER

Les Cyclades (ciné-thé)

▶ 16 h 15

Babylon VOST

▶ 18 h 30

Cinéma Le Studio

8 FÉVRIER

Pattie et la colère de Poséidon JP

▶ 14 h

La Grande Magie SN

▶ 16 h

La Famille Asada

▶ 18 h

Cinéma Le Studio

Dessiner le jardin comestible

▶ 14 h

Les Laboratoires d'Aubervilliers

Lieu de rencontre et d'échange, la Semeuse lance une série d'ateliers en vue de la conception et réalisation d'un jardin comestible hors sol.

Les Géants de la Montagne ou ceci n'est pas encore un théâtre

de Luigi Pirandello mis en scène par Marie-José Malis

▶ 19 h 30

Théâtre La Commune

Avant de mourir, Luigi Pirandello a imaginé une fable théâtrale inachevée dont le dénouement semblait conduire au massacre d'une troupe de comédiens par le peuple. Dans ce « mythe », le dramaturge italien concentrait toute la demande qu'il adressait au théâtre : qu'il soit serviteur d'une autre idée et pratique de la réalité. Le mythe concentre toutes les questions en souffrance de notre civilisation moderne : qu'avons-nous fait de la réalité ?

9 FÉVRIER

Balade guidée pour découvrir les grossistes chinois

▶ 14 h

Le guide sinophone et sinophile, Donatien Schramm vous invite à venir découvrir les secrets des quartiers chinois d'Aubervilliers. La balade de trois heures sera agrémentée d'une dégustation de bouchées et galettes typiques chinoises. Renseignements : #ExplorerParis

Divertimento

▶ 17 h

Moi Daniel Blake (ciné-rencontre)

▶ 19 h 30

Cinéma Le Studio

Conseil de quartier Marcreux

Ordre du jour : Sécurité, projets d'aménagements

▶ 18 h

École Frida Kahlo

Les Géants de la Montagne ou ceci n'est pas encore un théâtre

de Luigi Pirandello mis en scène par Marie-José Malis

▶ 19 h 30

Théâtre La Commune

10 FÉVRIER

La Grande Magie SN (ciné-thé)

▶ 14 h 30

Divertimento

▶ 16 h 30

La Famille Asada

▶ 19 h

Cinéma Le Studio

Mémoires du présent

Jusqu'au 6 mars

▶ 14 h à 19 h

Centre d'art YGREC-ENSAPC

1, 2, 3 Fratellini !

Cirque, Jazz & Musiques Improvisées

▶ 19 h 30

Point Fort d'Aubervilliers

Pour cette deuxième édition, Nicolas Mège, comédien et metteur en scène, réunit sur la piste du Fort d'Aubervilliers les cinq élèves de la classe de pré-apprentissage de l'École supérieure de l'Académie Fratellini et des étudiants musiciens du Pôle Sup'93, le tout accompagné par le violoncelliste et bassiste Vincent Ségala.

Les Géants de la Montagne ou ceci n'est pas encore un théâtre

de Luigi Pirandello mis en scène par Marie-José Malis

▶ 19 h 30

Théâtre La Commune

CMA Handball

Vétéran/Montfermeil

▶ 21 h

Gymnase Gisèle Halimi

11 FÉVRIER

Le Maire et les élus à votre écoute

▶ 9 h 30

Marché du centre

Premier anniversaire d'Auber Appli

▶ 9 h 00

Place d'Hôtel-de-Ville

Histoires Communes

Monsieur Pouce met son chapeau par Sami Hakim

▶ 10 h

Médiathèque André Le Breton

Les conteuses et les conteurs de cette nouvelle édition du festival Histoires Communes feront de vous les héroïnes et les héros de leurs récits. Poésie, rêverie, aventure : laissez-vous emporter...

CMA Handball

M13F2/Romainville

▶ 14 h

M13F/Aulnay-sous-Bois

▶ 15 h 15

M15F/Livry-Gagny

▶ 16 h 45

SM2/Neuilly-sur-Marne

▶ 20 h 45

Gymnase Gisèle Halimi

Pattie et la colère de Poséidon JP

▶ 14 h 30

Inséparables JP

▶ 16 h 15

La Grande Magie SN

▶ 17 h 15

Divertimento

▶ 19 h 30

Cinéma Le Studio

Les Géants de la Montagne ou ceci n'est pas encore un théâtre

de Luigi Pirandello mis en scène par Marie-José Malis

▶ 18 h

Théâtre La Commune

1, 2, 3 Fratellini !

Cirque, Jazz & Musiques Improvisées

▶ 18 h

Point Fort d'Aubervilliers

CMA Handball

M18F/Bondy

▶ 18 h 30

Gymnase Gisèle Halimi

D'Jal

Nouveau spectacle

▶ 20 h 30

L'Embarcadère

L'humoriste revient avec un nouveau spectacle. Toujours à cent à l'heure, toujours déjanté, D'jal c'est toujours plus de rire mais surtout toujours plus d'amour. Il entremêle les accents des quatre coins du monde et redonne vie à ses personnages fétiches.

12 FÉVRIER

CMA Handball

M11F/Tremblay-en-France

▶ 9 h

M13M2/Le Raincy

▶ 10 h 15

Gymnase Gisèle Halimi

Shadows (ciné-club)

▶ 11 h

La Grande Magie SN

▶ 14 h

Les Gardiennes de la planète AVP

▶ 16 h

La Femme de Tchaïkovski AVP

▶ 18 h

Cinéma Le Studio

Les Ateliers d'InBEATween et Indans'cité

▶ 11 h

Club Indans'cité

Les collectifs d'InBEATween et Indans'cité proposent aux Albertivillariens de découvrir la culture musique du clubbing de House Dance lors d'un moment de partage et de bienveillance.

CMA Handball

M13M/Villemomble

▶ 11 h 30

M15M2/Tremblay

▶ 14 h

M15M/Ent Sud 93

▶ 15 h 45

Gymnase Gisèle Halimi

Les Géants de la Montagne ou ceci n'est pas encore un théâtre

de Luigi Pirandello mis en scène par Marie-José Malis

▶ 16 h

Théâtre La Commune

14 FÉVRIER

Divertimento

▶ 16 h 30

La Grande Magie SN

▶ 19 h

Cinéma Le Studio

Les Géants de la Montagne ou ceci n'est pas encore un théâtre

de Luigi Pirandello mis en scène par Marie-José Malis

▶ 19 h 30

Théâtre La Commune

Ajamola

par TAC Teatro

▶ 20 h

Espace Renaudie

La compagnie TAC Teatro présente son nouveau spectacle qui est un show de théâtre physique, mime, marionnettes, théâtre d'objets et danse. Ici, violon, guitare, flûte, harpe et percussions sont joués en direct avec des chansons de différents pays du monde.

15 FÉVRIER

Asterix & Obélix, L'Empire du Milieu

▶ 14 h

La Grande Magie

▶ 16 h 15

Tár

▶ 18 h 15

Cinéma Le Studio

Atelier jardinage

Préparer le terrain : à vos pelles et bêches

▶ 14 h

Les Laboratoires d'Aubervilliers

Lieu de rencontre et d'échange, la Semeuse lance une série d'ateliers en vue de la conception et réalisation d'un jardin comestible hors sol.

Les Géants de la Montagne ou ceci n'est pas encore un théâtre

de Luigi Pirandello mis en scène par Marie-José Malis

▶ 19 h 30

Théâtre La Commune

Art de jeu

Jusqu'au 2 avril

Fondation Cherqui

16 FÉVRIER

La Grande Magie

▶ 17 h

Cinéma Le Studio

Les Géants de la Montagne ou ceci n'est pas encore un théâtre

de Luigi Pirandello mis en scène par Marie-José Malis

▶ 19 h 30

Théâtre La Commune

17 FÉVRIER

L'Envol (ciné-thé)

▶ 14 h

Tár

▶ 19 h 15

Cinéma Le Studio

Magie des images

▶ 18 h 30

Centre d'Arts plastiques Camille Claudel

Sur trois jours, le CAPA met en place un stage au cours duquel il sera possible de réaliser un ensemble d'images par le biais de l'écriture poétique développée par les surréalistes. Il

s'agira ainsi de composer des formes à partir de déchirures, de décalquages, d'imbrications, d'assemblages et de juxtapositions. Tous ces gestes se mêleront à plusieurs techniques telles que la linogravure, le dessin, le grattage de papiers, la peinture et le monotype.

Les Géants de la Montagne ou ceci n'est pas encore un théâtre

de Luigi Pirandello mis en scène par Marie-José Malis
▶ 19 h 30

Théâtre La Commune

Adulte Jamais

Marc Lavoine
▶ 20 h 30
L'Embarcadère

Dans son 14^e album, *Adulte à jamais*, Marc Lavoine dénonce les fausses certitudes du monde des adultes, examine la légèreté, la peine et comme nous sommes en territoire Lavoine, le thème amoureux émerge en toute cohérence dans ses chansons.

18 FÉVRIER

Stage relaxation et gestion du stress

▶ 9 h
Indans'cité

Le Club Indans'cité organise des stages de relaxation et gestion du stress.

Maurice JP
▶ 14 h 30

Pompon Ours JP
▶ 16 h 15

À la belle étoile AVP
▶ 17 h

Astérix & Obélix, L'Empire du Milieu
▶ 19 h 15
Cinéma Le Studio

Les Géants de la Montagne ou ceci n'est pas encore un théâtre

de Luigi Pirandello mis en scène par Marie-José Malis
▶ 18 h

Théâtre La Commune

Le Bal Électrique #7 : Beat Bouet Trio + le Mange Bal

▶ 19 h
Point Fort d'Aubervilliers

Le Beat Bouet Trio mélange à la fois bal breton, rap US et textes engagés. On retrouve B-Key à l'accordéon, T Burt au human beat box et Faya Gur à la voix, pour mener un bal hip-hopulaire décalé et intergénérationnel. Et enfin, le Mange Bal revisite totalement les danses traditionnelles et les musiques électroniques au profit d'un bal folk inoubliable.

CMA Handball

SM1/Beauvais
▶ 20 h 45
Gymnase Gisèle Halimi

19 FÉVRIER

Magie des images

▶ 11 h
Centre d'Arts plastiques
Camille Claudel

Les Choses simples
▶ 15 h 15

Astérix & Obélix,

L'Empire du Milieu
▶ 17 h 15

La Grande Magie
▶ 19 h 30
Cinéma Le Studio

Les Géants de la Montagne ou ceci n'est pas encore un théâtre

de Luigi Pirandello mis en scène par Marie-José Malis
▶ 16 h

Théâtre La Commune

20 FÉVRIER

Astérix & Obélix, L'Empire du Milieu
▶ 10 h

Maurice JP
▶ 14 h
Cinéma Le Studio

Magie des images
▶ 11 h
Centre d'Arts plastiques
Camille Claudel

21 FÉVRIER

Maurice JP
▶ 14 h

Astérix & Obélix, L'Empire du Milieu
▶ 16 h
Cinéma Le Studio

22 FÉVRIER

Sacrées Momies JP
▶ 14 h

Astérix & Obélix : L'Empire du Milieu
▶ 16 h

Emmett Till
▶ 18 h 15
Cinéma Le Studio

23 FÉVRIER

Maurice JP
▶ 14 h

Astérix & Obélix, L'Empire du Milieu
▶ 16 h

Nos soleils
▶ 18 h 15
Cinéma Le Studio

24 FÉVRIER

Maurice JP
▶ 10 h

Interdit aux chiens et aux Italiens (ciné-thé)
▶ 14 h 30

Sacrées Momies JP
▶ 16 h

Emmett Till
▶ 18 h 30
Cinéma Le Studio

25 FÉVRIER

Sacrées Momies JP
▶ 14 h 30

Pompon Ours JP
▶ 16 h 15

Emmett Till
▶ 17 h 30

Astérix & Obélix : L'Empire du Milieu
▶ 20 h
Cinéma Le Studio

CMA Handball
SFI/St Quentin
▶ 20 h 45
Gymnase Gisèle Halimi

26 FÉVRIER

Sacrées Momies JP
▶ 14 h

Interdit aux chiens et aux Italiens
▶ 15 h 45

Les Petites Victoires AVP
▶ 17 h 15

Nos soleils
▶ 19 h 15
Cinéma Le Studio

27 FÉVRIER

Interdit aux chiens et aux Italiens
▶ 10 h
Cinéma Le Studio

28 FÉVRIER

Maurice JP
▶ 14 h

Astérix & Obélix : L'Empire du Milieu
▶ 16 h

Interdit aux chiens et aux Italiens
▶ 18 h 15
Cinéma Le Studio

1^{er} MARS

Alibi.com 2
▶ 14 h

La Montagne
▶ 16 h

Marlowe
▶ 19 h
Cinéma Le Studio

2 MARS

Sacrées Momies JP
▶ 14 h

Alibi.com 2
▶ 16 h

La Montagne
▶ 18 h 30
Cinéma Le Studio

3 MARS

Sacrées Momies JP
▶ 10 h

Brillantes (ciné-thé)
▶ 14 h 30

Marlowe
▶ 16 h 30
Cinéma Le Studio

4 MARS

Sacrées Momies JP
▶ 14 h 30

Piro Piro JP
▶ 16 h 30

Alibi.com 2
▶ 18 h
Cinéma Le Studio

5 MARS

Alibi.com 2
▶ 15 h

The Whale AVP
▶ 17 h
Cinéma Le Studio

JP : Jeune public
SN : Sortie nationale
VF : Version française
VO : Version originale sous-titrée français
AVP : Avant-première

Adresses

Poush
153 avenue Jean Jaurès

Cinéma Le Studio
2 rue Edouard Poisson

Gymnase Gisèle Halimi
45 rue Sadi Carnot

Les Chambres
57 boulevard Anatole France

L'Embarcadère
5 rue Edouard Poisson

Salle Solomon
2 rue Edgar Quinet

Théâtre La Commune
2 rue Edouard Poisson

Les Laboratoires d'Aubervilliers
41 rue Lécuyer

Centre d'art YGREC-ENSAPC
29 rue Henri Barbusse

Point Fort d'Aubervilliers
174 avenue Jean Jaurès

Médiathèque André Le Breton
1 rue Bordier

Indans'cité
13 rue Léopold Réchossière

Espace Renaudie
30 rue Lopez et Jules Martin

Fondation Cherqui
61 rue Lécuyer

Centre d'Arts plastiques Camille Claudel
27 bis rue Lopez et Jules Martin

École Frida Kahlo
4 rue du Chemin Vert

Camille Claudel
27 bis rue Lopez et Jules Martin

À votre service

NUMÉROS UTILES

URGENCES

Urgences : 112

Pompiers : 18

Police-secours : 17

Samu : 15

Samu social : 115

Centre antipoison :
01 40 05 48 48

SANTÉ

Urgences médicales nuit,
week-ends, jours fériés :
01 48 32 15 15

SOS Médecin : 01 47 07 77 77
ou le 3624 (0,118 €
la minute, 24 h/24)

Urgences hôpital La Roseaie :
01 48 39 42 62

Centre municipal de santé
Docteur-Pesqué : 01 48 11 21 90

SOS dentaire : 01 43 37 51 00

Pharmacies de garde :
liste mise à jour régulièrement
sur www.monpharmacien.idf.fr

PROPRETÉ

ALLÔ AGGLO : 0 800 074 904
(numéro gratuit depuis
un fixe et mobile) Service de
Plaine Commune pour toutes
vos demandes d'information,
vos démarches et vos
signalements en matière de
propreté et d'espace public.
Du lundi au vendredi :
8 h 30-12 h et 13 h-17 h 15
Le samedi : 8 h 30-12 h 30
DÉCHÈTERIE : 0 800 074 904

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie d'Aubervilliers
Tél. : 01 48 39 52 00
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 17 h
Le samedi de 8 h 30 à 12 h
Police municipale et
stationnement, de 7 h à 1 h
du matin : 01 48 39 51 44

AUTRES

Enfance maltraitée : 119

Jeunes violence écoute :
0 800 202 223

Ligne incestes :
0805 802 804, du lundi
au vendredi de 10 h à 19 h

Non au harcèlement
Élèves, parents, professionnels,
appelez le 3020

Violences conjugales : 3919

Solidarité vieillesse :
0 810 600 209

Urgences vétérinaires :
0 892 68 99 33

Posez vos questions aux élus

Cette rubrique vous permet de poser vos questions concernant la vie à Aubervilliers : les projets à venir, les dispositifs mis en place par la Municipalité ou d'interroger les élus sur leur vision de l'actualité locale. Leurs réponses aux questions sélectionnées seront publiées dans le numéro suivant.

Vos questions sont à envoyer jusqu'au 15 de chaque mois à l'adresse mail :

JOURNAL@MAIRIE-AUBERVILLIERS.FR.

Cette adresse mail n'envoie pas de

réponse directement. Seules les questions d'ordre général pourront être publiées. La rédaction n'est pas en mesure de traiter les questions d'ordre personnel et les cas particuliers.



Question

Quelles sont les grandes lignes du projet de réaménagement de la Maladrerie ?

Dahbia K., 41 ans



Réponse

Le projet de transformation de la Maladrerie, prévu dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), vise à reconnecter la Maladrerie au quartier Émile-Dubois et au Fort d'Aubervilliers, à lutter contre la précarité énergétique des logements et à améliorer l'habitat dans le respect du projet architectural initial. Nous voulons co-construire le projet avec les habitants, les associations locales et les architectes des Bâtiments de France. Cette restructuration ambitieuse permettra de renforcer l'attractivité du quartier et de revaloriser son identité artistique, patrimoniale et paysagère. La Maladrerie a en effet obtenu le label « Patrimoine du XX^e siècle » en 2008.

Concrètement, les travaux concerneront la réfection de l'étanchéité des toitures et des terrasses, des parties communes, des installations techniques, des pièces humides ainsi que la rénovation et l'isolation des menuiseries d'origine. Les travaux permettront de viser une haute performance énergétique et l'obtention du label BBC (Bâtiments basse consommation), notamment via le déploiement de solutions de chauffage innovantes. La rénovation des logements se fera essentiellement en site occupé, c'est-à-dire en permettant aux habitants de rester dans leur logement durant la durée des travaux. La requalification de la Maladrerie concerne l'ensemble du patrimoine social (1 000 logements), mais également la restructuration du pôle culturel du quartier. Ces projets demandent du temps. La concertation va se poursuivre. Les travaux ne commenceront pas avant 2025.

Michel Hadji-Gavril, Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme, à l'Aménagement et au NPNRU

LE MAIRE ET LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

**Retrouvez le Maire, Karine Franclet,
et les élus dans votre quartier**

Vous pourrez échanger sur les sujets de la vie municipale un samedi par mois dans les différents secteurs de la ville.

Prochains rendez-vous*

Samedi 11 mars

De 9h 30 à 12 h 30

Square Lucien Brun

Samedi 15 avril

De 9h 30 à 12 h 30

Marché du Centre-ville

Samedi 13 mai

De 9h 30 à 12 h 30

Quartier Maladrerie - Émile Dubois
(devant école Langevin)

Samedi 17 juin

De 9h 30 à 12 h 30

Dalle Villette

Posez **TOUTES** vos questions

concernant
la vie à Aubervilliers

dans la nouvelle rubrique :

Les élus
vous
répondent

Santé ?

éducation

cadre de vie ?

écologie

journal@mairie-aubervilliers.fr

GROUPE de la Majorité « Changeons Aubervilliers » avec Karine Franclet

Liste d'intérêt municipal, au service des citoyens

**Proximité, Attractivité, Transmission**

Au cours de ses vœux aux habitants, Karine Franclet est revenue sur le bilan de notre équipe et sur les projets de 2023.

Un bilan riche et des projets nombreux : lancement d'une mutuelle de santé ouverte à tous les habitants et aux salariés, soutien aux associations, implantation d'une Maison France Services dans le quartier Vilette-Quatre-Chemins, déploiement de notre Police municipale, mise en œuvre d'un ambitieux programme de renouvellement urbain, construction d'une piscine d'entraînement olympique, démolition-reconstruction du gymnase Guy Môquet, préemption de fonds de commerce pour ramener des commerces de qualité dans le centre-ville, création d'une application de signalisation, Auber Appli (10 000 signalements en 1 an), mobilisation de notre jeunesse, ouverture d'une Digitale Académie, renforcement de l'éducation artistique et culturelle, mobilisation des dispositifs de la politique de la ville, engagement pour une classification en REP+ de toutes nos écoles, rénovation des équipements (écoles, cours Oasis, gymnases...), lancement d'une ambitieuse Stratégie ville durable et du Conseil municipal des enfants... la liste est longue !

Patiemment et plus déterminés que jamais, nous mettons en œuvre le programme pour lequel vous nous avez élus : changez Aubervilliers pour une ville où il fait bon vivre en famille et entre amis.

LA MAJORITÉ MUNICIPALE**GROUPE L'Alternative Citoyenne!****Retraite à 64 ans : Aubervilliers dit « non »**

Le gouvernement veut nous faire travailler jusqu'à 64 ans.

À Aubervilliers, nous savons combien le travail peut devenir un fardeau au fil des années. Nous avons vu nos pères, nos mères, nos voisins et voisines revenir le dos cassé de leurs journées d'ouvriers, d'infirmières, de caissières, d'AESH, de profs, de livreurs ou de femmes de ménage. Alors nous ne laisserons pas faire. Jeudi 19 janvier, nous étions dans la rue avec 2 millions de personnes pour dire « non » à cette réforme.

La séquence permet de rappeler que, non, la gauche et la droite, ça n'est pas pareil. La gauche a des défauts mais elle offre un autre modèle de société, un autre rapport au travail.

Mieux partager le travail, moins s'épuiser, partir plus tôt à la retraite pour pouvoir vivre autre chose que le triptyque métro-boulot-dodo.

Pour financer tout cela, l'argent existe, sous nos yeux. Il est dans les poches des actionnaires, des millionnaires, des multi-proprétaires...

À Aubervilliers, la maire en place et les partis qui dirigent la ville (Renaissance, LR, UDI...) soutiennent la retraite à 64 ans. Avec les mouvements citoyens, les organisations syndicales et les partis de gauche, nous y opposons fermement.

**SOFIENNE KARROUMI
CONSEILLER MUNICIPAL****GROUPE Aubervilliers En Commun****Les Joyeux... pas joyeux !**

Ils ne changent rien... ils détruisent.

Episode 49 : la copropriété Les Joyeux.

80 copropriétaires, d'un immeuble construit en 1950 dans le quartier de la Maladrerie, se sont vus signifier par la Municipalité la destruction de leur immeuble.

Pourtant en mai 2018, ils s'étaient déjà vus, au regard des difficultés financières et d'entretien, proposer la démolition du bâtiment.

Mais après plusieurs études, le soutien du Ministre du Logement, des réunions publiques avec la Municipalité précédente et surtout par la volonté et l'engagement financier des copropriétaires, l'idée de démolition était abandonnée et la résidence Les Joyeux rejoignait le dispositif « Plan Initiative Copropriétés » pour une réhabilitation.

Le bâtiment ne présente aujourd'hui plus aucun risque.

Les Joyeux voyaient leurs mobilisations récompensées et attendaient que la deuxième phase de la réhabilitation commence.

Mais encore une fois, sans aucune consultation, la Maire en a décidé autrement en utilisant comme souvent de faux arguments, en manipulant les résultats de fausses études et en ne se souciant guère de l'engagement de la continuité de la parole publique.

La Municipalité annonce vouloir faire des entretiens individuels, là où les copropriétaires souhaitent être entendus collectivement.

Diviser pour mieux régner... ils connaissent déjà la méthode.

**AUBERVILLIERS
EN COMMUN****GROUPE des élu.e-s communistes, écologistes et citoyen.ne-s****Karine Franclet complice de la réforme des retraites ?**

La réforme des retraites qui veut reporter l'âge de départ à 64 ans est particulièrement injuste, notamment pour les plus fragiles.

D'abord pour les femmes qui sont plus nombreuses à subir des carrières coupées par les congés maternité ou parentaux et qui sont en moyenne presque 30 % moins bien payées que les hommes dans des postes équivalents.

C'est une réforme injuste pour les carrières longues et tous ceux qui auront commencé à travailler avant 21 ans et qui devront donc cotiser 44 ans au lieu de 43.

C'est une réforme inique pour les personnes qui exercent des métiers pénibles et souffrent au travail. 25 % des salariés meurent avant 62 ans et se sont souvent ceux qui ont un travail difficile. Et ceux qui restent ne sont souvent pas en bonne santé.

Une réforme qui va à contre-sens de l'histoire puisque plus on travaille longtemps, plus on meurt jeune. C'est donc une réforme qui parie sur la mort précoce des salarié.e.s.

Que pense la maire d'Aubervilliers de ce sujet ? On remarquera qu'elle se garde bien de donner un avis. Pourtant son parti, l'UDI, comme les partis composants sa majorité vont voter cette réforme.

Karine Franclet est donc complice de cette réforme des retraites qui spolie les droits des milliers de salarié.e.s albertivillarien.ne.s.

**ANTHONY DAGUET
CONSEILLER MUNICIPAL****GROUPE Réveiller Aubervilliers****À quand la fin de la densification déraisonnée ?**

Actuellement, et comme chaque année, 8 % des foyers albertivillariens sont interrogés dans le cadre du recensement de la population qui doit permettre de mesurer l'évolution démographique de la ville et les besoins en équipements et services publics qu'elle génère.

En 20 ans, la population d'Aubervilliers a déjà augmenté de plus de 40 %, pour dépasser les 90 000 habitants déclarés sur une superficie inchangée de seulement 5,76 km². Avec les programmes de construction de logements en cours, c'est très bientôt que la barre de 100 000 habitants sera dépassée.

Si cette densification à outrance était faite de façon raisonnée et ordonnée, qu'elle permettrait réellement de résoudre les difficultés de logement et contribuait à un meilleur équilibre social et environnemental, on pourrait la considérer comme un moindre mal.

Mais on est obligé de constater l'inverse : l'urbanisation chaotique actuelle, répondant à des intérêts privés, conjuguée à l'absence de stratégie de développement des services publics locaux, condamne chaque fois plus Aubervilliers à un rôle de « cité dortoir » marginalisée, et ses habitants aux difficultés quotidiennes. Le rôle de la puissance publique locale est de penser le développement au long cours. À quand du courage et de la fermeté face aux intérêts des promoteurs immobiliers, et donc un changement de cap en la matière ?

**MARC GUERRIEN ET NADÈGE NIFEUR
CONSEILLERS MUNICIPAUX****GROUPE Gauche Communiste****Où est la considération de Madame Franclet pour Aubervilliers ?**

On savait son aversion pour le logement social. A la Vilette, les habitants sont privés du marché et doivent subir des destructions. Comme à Emile Dubois, ils restent sans possibilité de relogement équivalent, on ne construit plus de HLM. Les Joyeux doivent être détruits pour « réhausser le standing du quartier ».

Non au Monopoly des promoteurs

Des habitants deviennent indésirables. Parmi eux, des propriétaires appréciant son aspect « village ». Pas un quartier n'échappe aux promoteurs. Ils rachètent des pavillons et rassemblent les parcelles pour bétonner.

Marre des chantiers, de la circulation impossible

Le risque est d'asphyxier encore plus la ville sous les chantiers et les difficultés de circulation.

L'urgence

1/ Réviser le PLUi et le rendre protecteur en prenant en compte la réalité de la ville marquée par son manque d'espaces verts.

2/ Réorienter les programmes ANRU vers la réhabilitation et l'isolation des logements, non leur destruction.

3/ Aménager avec les habitants des quartiers avec l'exigence d'un plus en équipements et en espaces de respiration.

Aubervilliers a besoin d'un.e Maire capable de considérer les habitants !

**JEAN-JACQUES KARMAN
CONSEILLER MUNICIPAL**



AUBERVILLIERS
 


Vous avez plus de 60 ans ?

**REJOIGNEZ
LES SENIORS
D'AUBERVILLIERS**



Venez profiter de nos activités, ateliers, animations, sorties en groupe, spectacles et rencontres... encadrés par une équipe de professionnels dynamique et sympathique !

 **01 48 33 48 50 / 01 48 33 48 13**

**Service Accompagnement et Animation des Seniors (SAAS)
39, rue Heurtault**